

Histoire de la France des Lumières

M. Daniel ROCHE, professeur

Histoire de la culture équestre de la Renaissance à l'époque contemporaine (XVI^e-XIX^e siècles), I

1. Des hommes et des chevaux pendant quatre siècles

Cette année ouvre un cycle de trois ans consacré à l'étude historique de la culture équestre qu'il importe de définir. Le point de départ de l'intérêt présenté par la question est à chercher dans le relatif désintérêt des historiens pour un rapport essentiel dans l'ancienne civilisation, mais dont la présence reste brumeuse et indécise. Pour notre temps, on est en droit de penser qu'il n'est pas sans intérêt, pour des raisons intellectuelles et politiques, car l'histoire des sociétés est une totalité et *l'ombre du cheval* peut se lire comme un test révélateur d'une vision du monde et de son organisation dans les pratiques sociales, les habitudes incontestées comme les conflits. Peut-on imaginer une histoire du XX^e siècle privée de celle des automobiles ou de l'avion ? En même temps les aspirations de notre temps sont mobilisées par le débat sur la nature, les espèces animales et autres, l'écologie et les effets des sciences et des techniques, le temps du travail et celui des loisirs, inséparés de leurs moyens. Le XVIII^e siècle marque ici un tournant philosophique, car il voit définitivement s'affirmer et se laïciser la domination des hommes sur la Nature et l'affirmation du progrès. Amélioration des choses comme progrès des libertés et des consommations confèrent aux chevaux une place neuve dont les sociétés actuelles sont les héritières. Les intérêts des sociologues et des anthropologues sont ici à prendre en compte car ils nous invitent à interroger les marchés économiques et symboliques, les phénomènes d'usage individuels et collectifs, le statut même des équidés dans la société, et son enjeu entre domestication utilitaire et sensibilité compassionnelle. Or les buts et les besoins des usages sont dépendants d'une évolution globale, ni les hommes, ni les chevaux ne sont plus les mêmes depuis l'âge de la modernité. Si le rapport au cheval déclenche encore les passions, car il est lié à un rituel de distinction,

il ne peut être compris et interrogé par les historiens qu'en prenant en compte ses aspects techniques, biologiques, matériels, intellectuels et politiques, esthétiques et sensibles.

C'est pourquoi on mettra l'accent sur le temps long, car dans les usages et les images, les faits sont ici lents à changer et parce que les uns et les autres n'évoluent pas dans des temporalités identiques. Les inflexions sont claires mais à comprendre du XVI^e siècle, fin de la cavalerie médiévale, découverte de l'Italie équestre, incitation agricole, au XIX^e siècle, fin de la cavalerie moderne dans les transports et l'armée, usages accrus et banalisés, aristocratisation définitive des représentations. Sur ces quelques quatre cent années pèse l'évolution biologique d'un *nomade apprivoisé*, domestiqué depuis quatre ou cinq mille ans, progressivement transformé au rythme de dix générations par siècle. Le rapport des chevaux et des hommes s'inscrit dans la stabilité modifiée et dans la transformation d'une histoire à chaque étape liée à un statut utilitaire, social, militaire, idéologique dont le grand texte de Buffon, est pour le XVIII^e siècle, le témoignage le plus révélateur. Des sources multiples et fort heureusement totalement hétérogènes autorisent l'aventure. Elles seront critiquées au fur et à mesure ainsi que l'historiographie de l'argument que nous souhaitons dégager des grandes traditions essentielles, celle de la Science hippique générale des vétérinaires, des éleveurs des agronomes, celle des spécialistes de l'*Art équestre*, celle des historiens militaires. La culture équestre peut alors se lire autour de trois axes principaux : celui des chevaux ordinaires et de leur présence générale, utilitaire, celui des hiérarchies sociales et du rapport aux pouvoirs et à la puissance, celui de la connaissance livresque, scientifique, esthétique. Sur ces trois cheminements nous avancerons, attentifs à l'imbrication des problèmes, aux biais introduits par le silence ou l'abondance de la documentation, aux rapports des pratiques et des philosophies implicites aux choix sociaux. Le but à atteindre est de comprendre une relation spécifique et riche, une culture avec ses contraintes, ses libertés.

2. *Le cheval moteur*

Dans l'ancienne société, les chevaux sont partout et mobilisés pour des utilisations et par des utilisateurs divers, ils assurent des services multiples, dans les champs, sur les routes, dans les camps, ils procurent aux cavaliers satisfaction et plaisir conformément à un style de vie, ils affirment une puissance politique et militaire. À la rencontre de ces trois mobilisations, ce sont les forces des équadés qui sont la clef de la demande et celle-ci n'est pas la même pour tous les groupes sociaux, et surtout quel que soit l'usage, le développement de l'énergie équestre unifie la compréhension, car il articule les besoins et les moyens. C'est alors dans le cadre de la civilisation agricole dominante et dans les limites des transformations urbaines et *industrielles* un moyen de percevoir les raisons d'un changement et les normes et les principes d'une culture technique originale qu'on repère à travers les chevaux eux-mêmes (objet technique vivant) et les

procédés ou les instruments qu'exigent leur mobilisation, leur rentabilité. Ce problème de l'énergie animale ne peut être faute d'étude définitive résolu, mais il est essentiel à poser pour la compréhension des pratiques générales et il provoque des effets qu'on peut mesurer dans l'accroissement d'une présence assurée sur quatre siècles. Sur le premier plan, la place des équidés est dans l'économie pré-industrielle généralisée partout en campagne, sur les routes, en ville. La force fournie est supérieure à celle des hommes et se discute par rapport à celle d'autres animaux (bovins essentiellement). C'est au tournant du XVII^e-XVIII^e siècle que les Sociétés savantes, à Paris, à Londres, amorcent la comparaison et que commence le grand débat sur les bénéfices et les coûts dans le cadre d'un système agraire hautement productif dès le Moyen Âge, et de plus en plus, par rapport à de multiples mutations techniques (l'attelage, la route, les espèces, les machines à vapeur). Les chevaux, jusqu'au XIX^e siècle, avant les grandes révolutions énergétiques, sont au premier plan des acteurs d'un accroissement global qui repose sur l'amélioration de l'élevage et de la culture des plantes fourragères. La continuité des technologies et des usages quand se développent les manufactures est alors à étudier de plus près, car les coûts énergétiques sont en concurrence : le cheval vapeur authentifie encore de nos jours, dans la mesure des puissances motorisées, l'importance de la question. Celle-ci est plus encore soulignée par l'étude des effectifs mobilisés et par leur composition. S'ouvre alors un vaste chapitre à poursuivre d'une histoire des enquêtes sur les chevaux et la mesure de leur présence. Elles sont révélatrices des objectifs à atteindre pour améliorer certaines demandes, certaines consommations et pour découvrir les problèmes qui pèsent sur les éleveurs, sur les haras, sur les utilisateurs. La capacité offerte ne peut être mesurée avec exactitude avant la fin du XVIII^e siècle et le passage des statistiques descriptives ou localisées — Intendants — Enquête d'Argenson — à la statistique chiffrée qu'on peut suivre des enquêtes révolutionnaires — An III — à la statistique générale de la France. Au total, on peut envisager un passage de 2 500 000 chevaux (au minimum) vers 1780, une chute avec les guerres révolutionnaires, un accroissement régulier jusqu'en 1900. Les problèmes posés par la composition du cheptel selon les usages renvoient à chaque étape à la transformation de ces usages eux-mêmes, agriculture, transports, armée, commerciaux et urbains.

3. *Les besoins d'attelages*

Il s'agit d'abord de comprendre l'organisation des équidés selon des utilisations et des espaces différents où la demande n'est jamais équivalente, de la polyvalence à la spécialisation, du niveau local aux échanges régionaux et nationaux. Les chevaux ont été acteurs et témoins de la révolution routière et ils participent aux dénivellations socio-économiques de l'organisation économique. La comparaison des cartes de densité routière et des cartes de présence des chevaux ; par exemple en l'An III, en 1812, en 1840, parle très concrètement de cette imbrica-

tion au plan des villages et de cette diversification à l'échelle d'ensemble. Les cartes des véhicules, fin XVIII^e siècle, début XIX^e siècle, montrent bien la manière dont les chevaux participent à chaque instant aux phases de transformation du système des transports. De la ferme à la route, on peut retrouver la géographie d'une présence matérielle avec la typologie des attelages (G.H. Rivière, J.R. Trochet) qui correspond entre le XVIII^e siècle et le XIX^e siècle à une géographie mise en place avec ses différents éléments (nombre de roues, type d'essieu, nombre de chevaux) et avec des moments techniques décisifs différents (collier d'épaule, bricole, traits courts ou longs, palonniers, mode de conduite). Elle s'inscrit également par rapport à une économie rurale diversifiée et où les véhicules et les attelages voient coexister des moyens techniques multiples avec des pratiques agraires et des structures d'habitat et d'organisation des cultures et des forêts. Le système du roulage s'est transformé, densifié avec le réseau routier et urbain. L'enquête de 1809 permet d'en avoir une idée juste, mais hélas sans équivalent antérieur ou pour le XIX^e siècle, faute d'étude. Le nombre de chevaux attelés joue en tous cas en permanence un rôle décisif, il est contrôlé par des lois, et de même, la nature des matériels, donc de la force exigée et qui différencie charrettes à deux roues et à jantes larges et charrettes à quatre roues. La politique du roulage renvoie à une technologie des attelages et donc du choix des chevaux selon les performances attendues. De même, l'étude de l'organisation du roulage dans l'espace met en valeur des rayons d'action, donc des capacités de mobilisation des chevaux très variables. Le rôle des paysans rouliers est certainement partout décisif du XVI^e au XIX^e siècle et l'enquête de 1809 montre ces aires régionales de transporteurs jusque dans le roulage inter-provincial. Sur deux plans, les conséquences de ces transformations sont essentielles. Entre XVII^e et XIX^e siècle, avec un tournant décisif 1750-1850, une révolution de la vitesse s'est jouée en France, mais certainement aussi et antérieurement en Grande-Bretagne (C. Studeny, G. Arbellot). On ne doit plus croire à une transformation de l'espace par la révolution des chemins de fer seule. Les améliorations routières ont été majeures, mais inséparables de celles des véhicules et des métiers de la route et du cheval. C'est une modification hiérarchisée selon les moyens et qui entraîne une réflexion scientifique (M. Favier, *Essai sur les lois du mouvement de la traction*, Paris, 1841 ; E. Lavalard, *Le cheval dans ses rapports avec l'économie rurale*, Paris, 1894).

En second lieu, les chevaux se sont adaptés et les changements de la demande ont provoqué une transformation des équidés en taille, en puissance, en force sous la masse. Ces besoins interrogent le monde de l'élevage et celui des administrations (haras, armée). Après 1850, l'alourdissement des races destinées au trait est manifeste, même si parallèlement on assiste à la montée de l'attelage au cheval léger et fin. On découvre ces hiérarchies dans les manuels d'hippiatrie, d'équitation, de menage (les parfaits cochers). Au total, le besoin d'attelage a bouleversé la vision des usages et contribué à l'accélération de la transformation routière. Polyvalence et imbrication sont sans doute majoritaires, mais les spécialisations et les exigences se sont affinées partout dans les villes et les villages.

4. *Le cheval et la ville*

Commencer l'étude de la présence ordinaire par celle des chevaux urbains découle directement des leçons précédemment établies. D'une part, la présence urbaine est très révélatrice de l'évolution des besoins et des sensibilités liée aux chevaux, d'autre part l'accroissement de la circulation équine concentrée par toutes les fonctions urbaines permet de voir apparaître les implications sociales et économiques qui transforment les réflexions théoriques sur la ville. À titre exemplaire, on se reportera au texte de Cantillon (*Essai sur la Nature du commerce en général*, 1755, éd. Ined, 1997). Les questions posées par la présence des chevaux en ville sont de trois ordres : elles sont dictées par le nombre, elles sont liées à des problèmes multiples à résoudre, elles sont entraînées par la mesure des effets provoqués et les réponses obtenues. Dans leur ensemble, elles se conjuguent avec l'idée d'une histoire urbaine de la Nature, car le cheval n'est pas réservé à la campagne et un simple intermédiaire de l'homme et de son environnement. En ville, les chevaux révèlent des attentes, collaborent à la construction d'un paysage visuel, olfactif, sonore et l'évolution de leur présence est aussi celle d'une sensibilité (N. Elias, K. Thomas, C. Hodack).

Si l'historiographie urbaine s'est assez peu intéressée à la question, si l'on a d'abord perçu les représentations et les usages aristocratiques et pittoresques, c'est que l'habitude des historiens privilégiait les monuments et les fonctions. C'est aussi que les documentations, iconographie, sources municipales, policières, privées ou publiques sont hétérogènes et difficiles à mobiliser. On peut cependant retenir trois facteurs qui font de la ville l'enfer ou le paradis des chevaux.

Les cités anciennes, jusqu'au XIX^e siècle, sont encore toutes pénétrées de vie agricole et liées à la campagne voisine. Les marchés éloignés ou proches appellent les chevaux pour le ravitaillement et l'échange. La circulation et les transports, les roulages et les postes s'y concentrent, entraînant de multiples besoins (écuries, métiers, marché des bêtes et des véhicules). L'extension même de la ville va accélérer la question des transports citadins.

En troisième lieu, toutes les formes de la vie sociale, spectacles et loisirs, modes, éducations, politique, art, cristallisent la présence des chevaux. Toutes les catégories sociales en sont proches, même si les propriétaires se concentrent à certains niveaux (aristocratie, armée, administration, commerce). La guerre en ville impose ses cavaleries et leurs problèmes, leurs traditions. Le réseau urbain enregistre cette présence (R. Favier).

Du constat à la mesure, il y a une distance à franchir, plus aisément à Paris qu'ailleurs. La courbe des effectifs est intéressante à suivre pour voir l'évolution des besoins et des effets liés (ravitaillement) ; retenons 10 000 chevaux probables vers 1640, 40 000 vers 1789, un cheval pour 28 habitants, 64 000 tonnes de foin par an, certainement plus de 40 000 vers 1850 et de façon certaine 78 000 vers 1880. En 1912, la tendance s'inverse avec la croissance de la voiture automobile et un fait structural s'impose : entre le XVIII^e siècle et le XIX^e siècle c'est le

cheval de trait et utilitaire qui domine les écuries. Les conséquences de cette croissance sont à étudier du côté de la nourriture des chevaux et de leur accueil, des circulations diverses, du marché induit, des écuries et des métiers, thèmes à reprendre plus avant.

5. *Chevaux et urbanisation*

Il s'agit ici de comprendre d'autres effets de la présence des chevaux et des circulations qu'ils animent. Le thème littéraire de l'encombrement leur confère une place constante de Boileau à Mercier, Balzac, Zola. C'est une occasion de mieux comprendre les servitudes du mouvement et la construction d'un canon politique et policier visant au contrôle et à l'aménagement, celui du viaire, celui de tous les espaces. À partir des usages de la rue, on peut analyser les conséquences d'une intensification et parmi celles-ci l'importance des chevaux dans la circulation, facteur de la construction urbaine. Les traités de Police, les règlements, les ordonnances imposent l'idée d'une intervention réussie pour discipliner les espaces, mais les protestations s'accroissent avec la montée des moyens. On peut comparer ici Paris et les villes de province, Lyon, Caen, Toulouse, les villes du Nord. De même on a pu analyser les divers effets par le contrôle des circulations et leurs conséquences sociales et géographiques pour une viabilité meilleure en partie acquise au XIX^e siècle quand le parc des chevaux et des voitures est à son apogée. On est passé de l'âge du stockage au temps de la réglementation des flux (S. Barles) et à la mise en place de tous les moyens qui doivent assurer fluidité, sécurité, moindre nuisance. Le cheval, l'usage des voitures hippomobiles sont des moyens puissants de transformation et l'extension de l'espace urbain les rend plus encore indispensables, ce qu'on peut suivre du temps des *fiacres* de Pascal et du Duc de Roannez, à celui des grandes compagnies privées et publiques. On dispose pour la fin du XIX^e siècle d'études précises (G. Bouchet) qui mettent en valeur une capacité d'organisation et de réponse aux besoins, reposant sur l'accroissement des effectifs équins et la recherche technologique. Un nouveau spectacle, une nouvelle sensibilité à la ville menacée de nouvelles congestions, mais organisée pour la *vie moderne* (W. Benjamin) apparaissent. Tout a changé y compris les chevaux utilisés, mais ils viennent d'ailleurs, la ville consomme les chevaux, elle ne les produit pas.

6. *Les chevaux à la campagne, les chevaux de la campagne*

Dans l'Europe rurale, les chevaux sont partout, les enquêtes françaises le prouvent. Toutefois ils n'ont pas partout une présence aussi intense et surtout les mêmes usages. La France des campagnes est une mosaïque d'équidés sur laquelle il y a encore beaucoup à apprendre. De surcroît, il n'est pas possible d'oublier qu'aux valeurs utilitaires retenues par les historiens s'ajoutent des valeurs symboliques. Les historiens ruraux ont été peu sensibles à cette présence

invisible, car certainement plus que normale à leurs yeux. On glane avec difficulté quelques pages dans les meilleures thèses et moins encore dans les synthèses. Certains travaux ont toutefois mis en valeur l'argument (P. Goubert, J.-M. Moriceau, F. Sigault, N. Lemaitre). On retiendra la nécessité d'une relecture de l'histoire des techniques agricoles, des cultures, des élevages et des fonctionnements de la société rurale dans son ensemble (M. Morineau, J.-L. Mayaud). À partir des statistiques et des témoins, il est d'ores et déjà possible d'esquisser un tableau de la France du cheval de 1600 à 1900 et corrigeant quelque peu le grand classique de R. Musset. On y notera les grands traits de permanence (pays naisseurs, éleveurs et consommateurs), ainsi que leurs inflexions. On y retrouvera une France des besoins et une France de la production et des échanges. L'absence d'étude locale dans le long terme nuit toutefois fortement à l'interprétation globale. On peut là encore esquisser une analyse de la présence constatée aux usages divers à l'instar de la gravure de l'Encyclopédie illustrant en 1769 l'Agriculture et le labourage. Du rôle distinctif aux usages utilitaires, de nombreux témoins-acteurs peuvent être interrogés. Le travail des chevaux peut être questionné sous différents aspects au-delà des faits acquis dès l'aube des temps modernes et jusqu'à l'âge de la concurrence avec la machine, après celui de la concurrence avec les bœufs. Gouberville au XVI^e siècle, Mathieu de Dombasle au XIX^e siècle témoignent de cette place majeure, constante, mais transformée dans le système agricole jusqu'à sa seconde révolution (H. Mendras). L'ensemble est inséparable des *sociabilités* nouées autour des chevaux, de leurs lieux et de leurs pratiques.

7. Les chevaux de l'élevage

La production même des chevaux s'inscrit dans le système agricole et si l'élevage n'est plus aujourd'hui la Cendrillon de l'histoire agraire grâce à J.-M. Moriceau, A. Antoine, la Société d'histoire rurale, celui des chevaux souffre de nombreuses incompréhensions. Il est trop dépendant de l'interprétation physiocratique et économiste de l'évolution des systèmes de culture, il confère une place majeure aux haras, nécessaire mais qui demande à être contextualisé, en amont, avant la fondation de Colbert, en aval vers le XIX^e siècle, et de surcroît d'être comparé par exemple à l'Angleterre. L'usage et la production des chevaux ne se confondent pas et c'est tout un système économique qui est à comprendre dans des rapports à la demande et à la passion des éleveurs, dans une relation à la diversité de l'écosystème. La production du cheval est essentiel pour toute la ruralité, mais c'est aussi une production stratégique et dont les finalités sont liées à celle de l'État moderne (M. Burguière). C'est enfin une production agricole animale qui ne bénéficie pas de la dynamique alimentaire qui favorise d'autres espèces. On ne mange pas de cheval. Il faut donc regarder les tensions qui organisent l'élevage et interroger les choix d'investissement qui conduisent à l'organisation complémentaire des espaces (J. Mulliez). D'autres études, par exemple celle du commerce international et national des chevaux seraient à ce point de vue nécessaire pour comprendre les évolutions principales.

On peut en tous cas partir de l'analyse de la tradition et de la place de l'élevage des chevaux dans l'espace productif par rapport à la nécessité et aux habitudes, par rapport aussi aux risques (crises météorologiques, épizooties, guerres et réquisitions). On découvre ainsi non l'élevage, mais des élevages dont la régionalisation correspond à de fortes traditions comme le constatent hippiatres, administrateurs des haras, inspecteurs de l'armée, ainsi en Bretagne, Normandie, Limousin, Franche-Comté, mais aussi Alsace. L'impulsion de l'État et le contexte ont été étudiés entre le XVII^e et le XIX^e en comparant la France (J. Mulliez) et l'Angleterre (P. Edwards). Une place importante est à accorder aux moyens d'actions utilisés pour rallier les notables éleveurs et les paysans, rôle des Chambres d'agriculture, retour à la terre, primes, concours, comices et courses (N. de Blomac).

8. *Le cheval des agronomes*

La difficulté à résoudre — là encore faute d'étude poussée — est celle de la limite poreuse qui existe entre théories et pratiques. Les sources existent sur le premier plan, elles sont à découvrir et à mettre en œuvre pour le second. Ce qui est assuré c'est qu'on ne peut plus lire ce rapport à la seule lueur des interprétations du XIX^e siècle, quand s'est imposé un élevage rationalisé et contrôlé avant même le tournant biologique du XX^e siècle. Le problème, identique dans tous les domaines de l'élevage, est celui de l'existence d'une théorie générale implicite exprimée dans des pratiques et perceptibles à un niveau de communication large, progressivement déclassée par la réflexion savante et les découvertes des éleveurs. L'histoire de ce rapport entre une culture popularisée devenue *populaire* et dépréciée et une culture savante triomphante reste à écrire de manière à comprendre comment l'idéologie sélective des *Stud books* s'est imposée. Ce qui est en cause est la compréhension difficile des notions que l'évolution même de l'agronomie a modifié pendant trois siècles, en fonction des besoins et de l'adaptation à de nouvelles conditions sociales, économiques et scientifiques. On peut, de ce point de vue, s'interroger avec J. Mulliez sur le concept de race et reprendre l'histoire de la construction génétique sans théorie génétique. Grâce à l'œuvre de N. Russel, on peut suivre en Angleterre le trajet de l'agronomie entre pensée pré-rationnelle et premières élaborations savantes. La tradition antique est comparable en France et elle est à l'appui des choix des éleveurs dans l'idée de la sélection, le choix des reproducteurs, le rôle des sexes, etc. La théorie des humeurs et des climats encadrent les pratiques, mais déjà le marché conduit à des recherches d'amélioration et d'adaptation à la demande comme à la compétition sociale ou à la concurrence internationale. Du XVI^e au XVIII^e siècle, la littérature des agronomes (O. de Serres), des hippiatres écuyers (Solleysel), des administrateurs (Calloet de Querbrat), ou Outre-Manche des éleveurs-agronomes-écuyers (Morgan, Marckham, Newcastle) permet de suivre les arguments et les inflexions d'un débat général. On l'entend encore dans les Sociétés royales d'agriculture, chez Bourgelat et avant lui Buffon. La physiocratie en alimente une large part et déclenche des controverses internationales.

Au XIX^e siècle, la *Révolution agronomique* frappe les chevaux comme tout le système agricole et accélère les échanges internationaux que l'on connaît pour l'Angleterre et la France, assez peu pour le reste de l'Europe. Le triomphe anglais du *Stud book* est reçu en France avec le triomphe du pur sang, la reconstitution des haras, l'application de nouveaux principes à l'ensemble des espèces chevalines. De grandes figures illustrent le débat et l'homogénéification progressive des pratiques : le Comte d'Aure, E. Gayot, E. Houel, Mathieu de Dombasle, Charles de Sourdeval. « Dites-moi le cheval d'un peuple je vous dirais les normes et les institutions de ce peuple » écrira en 1880, l'auteur du *Cheval à côté de l'homme*.

9. Échanges et besoins

L'histoire du commerce des chevaux retrouve tous les problèmes posés par l'étude des échanges, de la circulation des marchés. Toutefois comme tous les animaux, les chevaux ont des spécificités. Ils se rendent aux lieux de vente sur leur quatre jambes, mais ce n'est pas toujours indispensable dans le cas de la vente sur place à l'écurie et les déplacements se font souvent en fonction de l'organisation entrevue dans le système de production. Matériel vivant, ils sont soumis à des aléas caractéristiques et leur achat comme leur vente n'est plus depuis longtemps laissé à l'action des intermédiaires amateurs. Enfin ils sont hiérarchisés selon des catégorisations utilitaires, mais aussi esthétiques et leur distribution est très dépendante de multiples critères pour de multiples clientèles (armée, aristocratie, paysanneries, roulages, etc.). C'est un marché où il est difficile de se retrouver comme le signale une majorité d'auteurs dont Bourgelat à la fin du XVIII^e siècle est un bon exemple. On ne peut ici que proposer une première démarche, faute de recherches dans des domaines essentiels, par exemple celui des prix, par exemple ceux des foires et marchés spécialisés. Les espaces des échanges apparaissent dans les textes spécialisés (Savary) et ils prennent place dans un réseau d'ensemble et une géographie bien étudiés (D. Margairaz, B. Lepetit). Dans certaines régions, les foires aux chevaux et aux bestiaux représentent plus des trois quart des rassemblements forains, les grandes foires à longue distance jouent un rôle redistributeur, mais sans doute ici moins décisif que pour les consommations matérielles. Les marchés locaux assurent une fonction régulatrice. Dans l'ensemble, elles ont contribué à l'accroissement du cheptel et à la diffusion des races ; ainsi en Dauphiné (Enquête de 1730) et en Bretagne comme le montrent *Les voyageurs et les témoins du XIX^e siècle*. Le marché parisien contrôlé par le pouvoir royal mérite une attention particulière par suite de son importance nationale et internationale, par suite aussi de la variété des modèles proposés, par suite enfin de la continuité des problèmes, fraudes, maladies, contrôles, du XVII^e au XIX^e siècle. Le monde des marchands constitue partout un milieu dont les stéréotypes littéraires ne rendent pas totalement compte, même s'ils témoignent parfois d'une réalité incontestable (Tourgueniev,

De Bersezio). Le cas parisien permet d'aller plus avant par suite de sources concordantes (notaires, faillites, justice, publicités). On y rencontre un milieu social très caractérisé, une activité très localisée et très contrôlée, une unité des affaires à travers des espaces de transaction choisis et fréquentés régulièrement par les maquignons. Les carnets du capitaine Coignet permettent de comprendre tous ces mécanismes et leurs impacts sociaux. Au XIX^e siècle, l'aire d'approvisionnement s'étend avec l'accroissement des effectifs, en particulier ceux des compagnies de transport. Au total, en ce domaine, beaucoup de recherches restent à mener pour pouvoir comparer les affaires par exemple entre l'Angleterre et la France, mais au total on retrouve trois caractères : une intense circulation à travers deux circuits celui des foires et marchés, celui des achats privés ; l'existence d'un milieu de marchands redoutables et redoutés, car connaissant l'offre, les besoins, les ruses ; la capacité du marché à enregistrer la révolution des transports.

10. *Les métiers du cheval*

Ils tiennent dans le circuit économique et social de la culture équestre une place centrale, car ils interviennent entre les chevaux et les usagers, les animaux et les hommes, en ville, dans les campagnes, entre production, circulation, consommations. Ils interviennent simultanément à tous les niveaux et la spécialisation intervient avec plus ou moins de force selon les lieux et les exigences. Les métiers induits se concentrent en ville, mais se retrouvent partout, ainsi des maréchaux ferrants qu'il faut étudier plus avant. Bourreliers, selliers, fabricants de voiture trouvent là aussi une place particulière accrue avec la transformation des transports. Toutes les industries secondaires de l'équarrissage et de la récupération ont un rôle économique et parfois une représentation sociale intéressante. Au total, c'est un secteur de consommation intense dont Lavoisier a conçu l'importance dès 1791 et qui ne se dément pas au XIX^e siècle. Si là aussi on ne dispose pas d'étude synthétique, on peut esquisser un questionnaire dont le moteur reste la compréhension des savoirs faire et des techniques à travers des cercles de spécialisation croissante et une complexité technologique accrue, de la campagne à la ville, ainsi des véhicules. Avec le cheval, on tient un moyen de saisir une relation spécifique car plus forte que celle qui lie les hommes aux choses, aux objets inertes. C'est le lieu d'une conquête et d'une construction permanente qui est à replacer dans une fonctionnalité permanente qui ne sépare pas intelligence et matérialité. L'usage du cheval ne supporte pas des utilisateurs ignorants et pour les professionnels l'artificiel devient un naturel suscité (Simondon). L'interrogation des historiens et des anthropologues doit s'efforcer de ne pas enfermer la lecture des métiers dans la seule dimension économique et sociale, mais de la relier à d'autres instances. Aux temps modernes, cette histoire n'est certainement pas celle des grandes ruptures acquises dès le Moyen Âge, mais celle d'une série d'adaptation et de petits progrès dont la succession pour

les animaux, les voitures, les outils compose une évolution lente mais décisive. Sa relecture modifie peut-être la compréhension des grandes transformations industrielles du XIX^e siècle et le chantier reste ouvert pour conférer de l'historicité à ces déplacements de faibles amplitudes. On en dessinera les premiers contours dans un inventaire des besoins ruraux et urbains et des réponses apportées. Le Dauphiné du XVI^e au XIX^e siècle bien étudié par Belmont, l'Ile de France et Paris fournissent déjà un cadre assez large de réflexion pour caractériser avec plus de précision le complexe social et technique. Les planches de l'Encyclopédie permettent de mieux comprendre des fonctionnements sans doute ici présentés de façon biaisée (J. Proust), mais confrontant logiques des métiers et logiques sociales des usages. Le XIX^e siècle ajoute à ce bilan des résultats multiples, nombreux, plus ou moins opératoires, obtenus par de multiples inventeurs et diffusés par des manuels de vulgarisation nombreux. Les premières concentrations industrielles apparaissent alors pour les transports, l'armée, les usages de luxe.

11. *Chevaux, voitures, attelages*

L'Art de conduire et atteler du général baron Faverot de Kerbrecht fournit en 1893 un regard rétrospectif sur l'évolution pluriséculaire des voitures hippomobiles. Avec la multiplication des véhicules, des charrettes utilitaires des paysans aux somptueuses machines de la haute société, les pratiques du travail, la vie quotidienne, les relations aux chevaux ont changé. Dès le XVIII^e siècle, elle n'est plus ce qu'elle était et elle implique d'autres comportements, la diffusion du confort dans les transports, un changement des modèles de chevaux, un autre rapport à l'environnement. Ce n'est plus la même chose d'être derrière les chevaux que d'être dessus. Pour Faverot, l'histoire permet de lire cette évolution car elle est aussi la célébration d'un rôle qui est la place officielle des voitures dans les rituels et les fêtes, royaux, impériaux, républicains. Des technologies de construction aux pratiques de la conduite avec cocher jusqu'aux signes de distinction affichés dans les équipages, les usages ont atteint une complexité ordinaire qui repose sur les différents éléments d'une médiation technique, celle des constructeurs, celle des éleveurs, celle des conducteurs. L'attelage exerce à tous les niveaux de la société une fonction sociale éminente ; il entraîne de multiples effets économiques, sociaux ; il joue un rôle interclasse, interrégional, entre villes et campagnes.

Ce sont les étapes d'une évolution technique qu'il faut reconstituer depuis la généralisation des coches (XVI^e-XVII^e siècle) dans la progression d'améliorations multiples diffusées au XVIII^e et XIX^e siècle avec le triomphe des carrosses et la multiplication extraordinaire des types de véhicule qui coexistent partout, entraînant une imbrication des types de chevaux, et une diffusion des procédés qui n'est pas totalement linéaire (ressort, essieux, harnais et guides). Les grands centres de fabrication, Paris, Londres, Bruxelles sont en concurrence et une étude

des brevets et des *patents* dans ce domaine permettrait mieux de saisir le rapport des inventeurs à la société, la prise en compte des nécessités de sécurité et de vitesse, le rapport aux animaux. Le système de production bien perçu à Paris à l'âge de l'artisanat dans le cadre de la tradition corporative doit être analysé comme une filière, un secteur qui entraîne un milieu de patrons, d'ouvriers, de commerçants au centre duquel se trouve le sellier-carrossier. G. Bouchet montre les inflexions principales de la profession au XIX^e siècle et au tournant XVIII^e siècle-XIX^e siècle, les annonces illustrent l'évolution de l'offre et de la demande sur le marché de la revente. Là encore ce qu'il faut souligner c'est le triomphe général de la voiture qui rend compte de l'évolution de l'élevage. C'est au moment de l'apogée des transports hippomobiles que se situe la conclusion des principaux *Stud books* des élevages de trait. Si le marché de luxe est mieux connu, la conservation des voitures dans les musées impose ainsi une image biaisée (J.-L. Libourel). Celui des véhicules utilitaires urbains et ruraux devrait être analysé de plus près, car il est au centre de l'évolution des comportements et de la transformation des équadés.

12. *Les maréchaux ferrants*

Nous avons choisi de terminer ce premier volet et de conclure avec la présentation d'un personnage emblématique de la culture équestre : le maréchal ferrant. On se doute que le métier, la profession, l'expérience se déclinent au pluriel dans la variété des expériences sociales et des terrains d'exercice : armée, ville, campagne, écurie bourgeoise et compagnies de transport, écuries aristocratiques. Jusqu'au XIX^e siècle finissant, les maréchaux sont les maîtres des chevaux car faute d'un clou on perd le fer, faute d'un fer on perd un cheval, faute d'un cheval on perd le reste (B. Lizet). La ferrure, élément très ancien de la domestication du cheval et de son usage est digne d'une histoire de la culture matérielle et scientifique. Son intérêt croît dans la complexification de tous les usages et la recherche utilitaire du poids ou de la vitesse. En ville et en campagne — on l'a vu avec Gilles de Gouberville — ce personnage principal est un artisan soit spécialisé, soit généraliste (il peut fabriquer quantité d'outillages agricoles). C'est partout un hippiatre, un soignant, autant qu'un professionnel du fer et de la forge. On lui prête un rôle d'intermédiaire et des fonctions symboliques qui caractérisent dans les sociétés traditionnelles les maîtres du feu. Gaston Bachelard et Mircea Eliade en ont retenu l'importance valorisante et mythique. S'il faut mieux apprécier encore cette représentation des multiples *Tubalcain* des villages c'est parce qu'ils sont directement en prise avec la matière vivante et qu'ils bénéficient sinon partout d'un statut social relevé, au moins d'une position majeure dans le système des usages ruraux, routiers, urbains, militaires. À Paris, l'importance de la communauté se justifie par la concentration des besoins et des chevaux ; fin XVIII^e siècle, 200 maîtres, un pour 3 000 habitants et un pour cent chevaux, plus si l'on estime le nombre des ouvriers à un ou deux par atelier. Fin XIX^e siècle,

ils sont près de 2 000 patrons et ouvriers, soit un maréchal pour quarante chevaux. D'un bout à l'autre de la période, ils constituent un milieu social bien organisé avec une forte tradition de reproduction parisienne, une émigration d'apprentissage à travers les paroisses et les familles, une endogamie sans surprise, une hiérarchie dépendante de l'accès à des postes officiels coûteux (Grande Écurie, administration). On comprend comment le métier peut souffrir de la crise ouverte en 1789 et bénéficier de la reprise du XIX^e siècle jusqu'à son terme. En campagne, une plus grande polyvalence existe, mais il est peu probable que la société rurale ait disposé d'un maréchal par village. La route et les transports urbains ont dû amorcer une concentration des ateliers, notable en Dauphiné. Le problème de la ferrure des chevaux est alors à reposer par rapport aux conditions d'élevage et d'utilisation, ce que constate J.-B. Rodet dans son traité de 1841. Sa géographie est une géographie du développement, mais il faut prendre en compte les saisons du travail et la segmentation des âges des chevaux, l'organisation polyvalente des réparations quand le maréchal s'occupe du charronnage, de la fabrication de multiples objets. Les témoins du XIX^e siècle, en Ubaye, en Beauce, montrent la présence des maréchaux, le rôle de la tournée dans les exploitations, la mémoire d'un métier qui est à replacer dans une ambiance disparue. Retrouver archives et textes en plus grand nombre n'est pas impossible.

13. Conclusion

L'analyse des textes de l'Encyclopédie permet de faire un premier bilan sur le débat entre l'Art et la Science, l'empirisme et le discours savant d'où sort, fin XVIII^e siècle et au XIX^e siècle, la figure des maîtres des bêtes (Hubscher). On retrouvera ce moment quand la montée des écoles et des vétérinaires constituera un argument indispensable pour comprendre la Science des chevaux. Ici, il s'agit d'évoquer une grande tradition diffusée par l'imprimerie à partir du XVI^e siècle, à partir de l'Italie, puis reprise et développée en France et en Angleterre : Solleyssel, Garsaut, Bourgelat, Lafosse marquant les étapes de la transformation du *Parfait Maréchal* et la montée des expériences au XIX^e siècle. Resteraient à comprendre les rapports avec l'industrie et dès les origines avec les anciennes structures sidérurgiques. Dans les ateliers, la matière médicale est liée à la technique, l'expérience avec le raisonnement pour parler comme Lafosse en 1803. C'est cette connaissance de l'animal, de l'environnement technique, que peut symboliser le maréchal ferrant de Géricault du Musée de Zurich. *Enseignes* de boutique atypique, il met en scène un personnage réaliste connu par expérience personnelle dans son lieu de travail, en tablier de cuir et le marteau à la main. Mais le maréchal incarne aussi au delà de la profondeur du réel (R. Michel) la figure de l'homme, maître de la violence animale d'un cheval énergique et cabré, peut-être aussi un héroïsme prolétaire, social qui suggère l'entrée des classes laborieuses dans la peinture de l'Histoire. Comparé à la série des illustrations encyclopédiques, on peut voir se dérouler le mouvement du métier dans ses

espaces, avec ses outillages, dans la répartition des tâches et leur organisation. On perçoit déjà une idéalisation du métier qui va tenir une place importante dans le débat professionnel du XIX^e siècle.

D. R.

PUBLICATIONS 2002-2003

1. Le cheval et la guerre, du XVI^e au XX^e siècle, direction et présentation, pour un art de la cavalerie, pp. 12-41, Association pour l'Académie équestre de Versailles, Paris, 2002, 490 p.

2. Réseaux des pouvoirs, pouvoir des réseaux dans l'Europe des Lumières, avant-propos, La plume et la toile, Pouvoirs et réseaux de correspondance dans l'Europe des Lumières, études réunies par P.Y. Beaurepaire, Arras, Presses universitaires d'Artois, Collection Histoire, 2002, pp. 7-24.

3. Louis Pérouas, un historien en Limousin, un historien dans le monde, Préface à L. Pérouas, Culte des Saints et anticléricalisme, entre statistique et culture populaire, Ussel, Musée du pays d'Ussel, 2002, pp. XI-XX.

4. Police et Sécurité, Préface à C. Denys, Police et sécurité dans les villes de la frontière franco-belge au XVIII^e siècle, Paris, l'Harmattan, 2002, pp. 7-12.

5. L'écriture en ville au dix-huitième siècle, Histoire de l'écriture dirigée par A.M. Christin, Paris, Flammarion, 2002, pp. 318-319, trad. anglaise, Londres, New-York, 2002.

6. Conclusion, Histoire de la Poste, de l'administration à l'entreprise, M. Le Roux éd., Paris, Éditions de l'ENS rue d'Ulm, 2002, pp. 179-184.

7. Pierre Bourdieu et l'histoire, en collaboration avec C. Charle, Testo e Senso, Euroma, Rome, n° 4-S, 2002, pp. 222-226.

8. Sociétés de concert et abonnements, Mutations de la vie musicale en Europe, 1780-1814, France-Allemagne-Angleterre, sous la direction de H.E. Boë-decker, P. Veit, M. Werner, Paris, Éditions de la MSH, 2003, pp. 151-158.

9. Montaigne cavalier, un témoin de la culture équestre dans la France du XVI^e siècle, Étude sur l'Ancienne France, offertes en hommage à Michel Antoine, textes réunis par B. Barbiche et Y.M. Bercé, Paris, École des Chartes, 2003, pp. 325-346.

SOUTENANCES DE THÈSES

1. P. TAÏEB, *L'Opéra comique et le concert en France, 1750-1830*, Thèse d'Habilitation, Metz, 28 septembre 2002.

2. P. Y. BEAUREPAIRE, *Sociabilité, Franc-maçonnerie et réseaux relationnels*, contribution à l'histoire sociale et culturelle de l'espace urbain des Lumières, Thèse d'habilitation, Paris IV, 23 novembre 2002.

3. V. MILLIOT, *Gouverner les hommes et leur faire du bien*, la police de Paris au XVIII^e siècle, Thèse d'habilitation, Paris I, 13 décembre 2002.

4. H. MOUSSY, *Les topographies médicales en France (1750-1880)*, NDE, Paris I, 24 mars 2003.

5. J. CUVILLIER, *Les Phélypeaux-Choiseul, XVII^e-XVIII^e siècles*, contribution à l'histoire de la noblesse, NDE, Paris I, 13 mai 2003.

6. A. LILTI, *Sociabilité et mondanité, les salons parisiens au XVIII^e siècle*, NDE, Paris I, 23 juin 2003.

COLLOQUE, CONFÉRENCES, SÉMINAIRES

1. La correspondance de Jean-Jacques Rousseau, université de Paris VII, 28-29 novembre 2002.

2. Les espaces féminins dans le Paris du XVIII^e siècle, Séminaire de l'École doctorale d'histoire, Paris I, 2 décembre 2002.

3. Mode et communication dans les sociétés traditionnelles, Table ronde sur la mode et ses métiers, Institut italien de Culture, 4 décembre 2002.

4. L'histoire des chevaux et des hommes, présentation des recherches sur la culture équestre, Université de Göttingen, Mission Historique Française en Allemagne, 3 février 2003.

5. Vérité et histoire, comment lisent les historiens à propos de Montaigne cavalier, Séminaire de l'École doctorale, Langues et littératures étrangères, Grenoble II, 17 février 2003.

6. Érudits, collectionneurs et amateurs, présentation du Colloque Érudits, collections et amateurs dans la France méridionale et l'Europe méditerranéenne (XVI^e-XXI^e siècles), de l'affirmation de soi à la découverte des identités collectives, 14-15 mars 2003, Montpellier, université Paul Valéry, Montpellier III.

7. Séminaire de l'École doctorale de Paris IV, 15 mai 2003.

8. Les chevaux et les villes, séminaire de l'École Française de Rome, 27 mai 2003.

9. Chevaux et campagnes, séminaire de l'École Française de Rome, 3 juin 2003.

ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES

Direction de la Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine.

Présidence de l'ARESER.

Organisateur (ENS-Collège de France) avec J. Bouveresse du Colloque Pierre Bourdieu, 26-27 juin 2003.

Présidence de l'Association pour l'Académie Équestre de Versailles.

Membre du Conseil scientifique de l'ENS (Ulm).

Membre de la Commission des spécialistes du département d'Histoire, ENS (Ulm).

Membre de la Commission des spécialistes de l'École Française de Rome.

Séminaires

Séance du 4 novembre 2002 : Les échanges invisibles, XVI^e-XIX^e siècles

Afin de préciser le titre de la séance, Daniel Roche propose d'explorer la définition du mot *échange* dans la langue du XVII^e et du XVIII^e siècle. Associé au commerce, le *Dictionnaire* de Furetière ou l'*Encyclopédie* (article *échange* de l'Abbé Mallet) le rattachent d'abord à celui de troc, c'est-à-dire à un état historique du commerce dans le cadre de civilisations qui, n'ayant pas atteint un certain seuil de développement, fonctionnent sans argent. Cette acception s'élargit dès le XVIII^e siècle pour s'étendre au champ lexical de la diplomatie — il prend alors le sens de discussion dans la négociation d'un traité —, ou des mathématiques dans lequel il signifie permutation. L'échange est donc, avant tout, une pratique de relations entre des individus et des choses.

La visibilité des échanges est patente dans bien des domaines, mais dès que la notion est confrontée aux définitions du marché proposées par l'économie classique, leur dimension invisible surgit immédiatement. Si l'autonomie des acteurs économiques et leurs intérêts particuliers priment et s'ils permettent d'équilibrer naturellement le marché entre l'offre et la demande, Adam Smith n'évoque-t-il pas une « main invisible » qui viendrait faire avancer une fin qui ne faisait pas partie des intentions initiales des acteurs ? (*La richesse des nations*, éd. 1995, p. 513). La métaphore peut sans doute être étendue à de multiples secteurs de la vie économique, aux normes et aux pratiques de l'échange. En effet, dans la France de l'Ancien Régime, la notion d'échange ne saurait être limitée à leur seule visibilité, même si de multiples mécanismes (privilèges, monopoles, particularismes locaux...) viennent obscurcir la lecture des circulations invisibles. Aujourd'hui, la nouvelle économie dessine des horizons plus complexes encore, et ni la lisibilité des échanges, ni leur autorégulation ne peuvent plus suffire à rendre compte de cette notion. Du clandestin au connu, du licite à l'illicite, les travaux des économistes contemporains peuvent fournir des pistes d'analyse aux historiens de la France d'autrefois. La notion d'échange invisible invite aussi à anthropologiser l'histoire économique et à comprendre autrement les relations entre l'éthique et l'économie (Amartyn Sen, *Éthique et économie*, 1987) : le problème du rapport entre l'utilité de ces échanges et leur capacité à créer du bien-être ou à permettre des redistributions que les lois du marché classique n'autorisent pas doit aussi être posé.

Cet intérêt rejoint les problématiques abordées dans les séances antérieures de ce séminaire : les questions de la sociabilité, du fonctionnement des réseaux de clientèle, de la construction de la valeur ou de la mobilité peuvent bénéficier ici de nouveaux éclairages. Plusieurs travaux ont déjà été consacrés au vaste champ de l'économie souterraine. Le vol des vêtements au XVIII^e siècle autorise la création de circuits de revente et d'un marché de l'occasion, obéissant à leurs propres règles et permettant aussi une plus large diffusion sociale des modes (Daniel Roche, *La culture des apparences*, 1990). Les travaux de Michael Sonnenscher, en particulier, ont souligné la complexité de la lisibilité et de la définition du salaire, et ceux des historiens du commerce de colportage et de la criminalité (Laurence Fontaine, Arlette Farge, Patrice Péveri...) montrent que l'invisibilité entretient des relations étroites avec les pratiques de l'informalité ou de l'infraction à la règle. En fait, bien des pans de l'histoire moderne (histoire du livre...) pourraient encore donner lieu à des analyses, ou à des relectures, dans lesquelles la notion d'échange invisible constituerait un fil conducteur.

La matinée est consacrée à l'étude des formes de rétribution du travail, entre le salaire visible et le salaire invisible. L'exposé de Philippe Bernardi porte sur la présentation d'un personnage, Barthélémy Guersi, maçon, dont la pluri-activité à la fin du XV^e siècle constitue un témoignage exemplaire de la polyvalence des hommes de ce temps et des échanges visibles ou invisibles qu'elle suscite autour d'eux. Un dépouillement systématique des archives notariales d'Aix, de Marseille et d'Avignon a permis à Philippe Bernardi de retrouver 320 textes qui concernent cet immigré Piémontais, entre 1443 et 1479. Leur analyse révèle qu'une dizaine de qualificatifs professionnels différents sont employés, parfois dans un même contrat, pour décrire ses activités : sans-qualité dans un quart des textes, il est aussi majoritairement appelé maçon (*lathomus*), mais de nombreuses autres professions lui sont aussi attribuées (terrassier, fontainier, faiseur de fossé, meunier...). Cette variété témoigne de la nature fondamentalement polyvalente de ses activités et souligne aussi leur caractère complémentaire et réversible. La prise de risques est perpétuelle, mais cette polyvalence permet à Guersi de s'insérer dans les réseaux de l'économie méridionale sous des identités professionnelles multiples, condition *sine qua non* à la survie économique et à la reconnaissance sociale de cet immigré. Au-delà, cette pluri-activité dessine aussi la figure d'un véritable entrepreneur.

Philippe Minard présente une communication sur la question du salaire au XVIII^e siècle fondée, en partie, sur l'exploitation des travaux de Michael Sonnenscher (*The hatters...*, 1987 ; *Work and Wages...*, 1989). En préambule, il nous invite à l'examen d'un paradoxe. Alors que le salaire réel des artisans du XVIII^e siècle est en baisse (travaux d'Yves Durand et de Michel Morineau), les ouvriers chapeliers des grandes villes françaises de la seconde moitié du siècle refusent d'accroître leur production à la pièce, sans avoir directement recours à l'argument d'une diminution de leur rémunération.

L'attribution d'un salaire est, en effet, une pratique beaucoup plus complexe qu'un simple transfert de numéraire, faisant intervenir des échanges invisibles et des bénéfices cachés. La recontextualisation du salaire dans le cadre de l'atelier, régi non seulement par des exigences de production, mais aussi par des relations économiques et sociales fluctuantes et non systématiques permettent de démentir l'idée d'une rigidité du salaire et de lever le paradoxe initial. D'abord, les fluctuations salariales sont grandes, liées aux variations saisonnières du marché de l'emploi, à la longueur des engagements, à la forme de la rémunération (pièce ou temps) et à ce titre, l'élaboration de toute moyenne n'a pas beaucoup de sens. Ensuite, la composition du salaire lui-même est plurielle. Si la rétribution en numéraire, dépendante du mouvement des prix, en constitue la part essentielle, les avances consenties par le patron, le logement et la nourriture, la récupération de matériaux et les pratiques de revente qu'elle autorise, font partie des variables d'ajustement du salaire monétaire (Jean-Yves Grenier). Plus que ce dernier d'ailleurs, ce sont elles qui suscitent les conflits au sein des ateliers. Enfin, le salaire est aussi le résultat d'une négociation entre le temps payé et le temps non payé : lorsque l'ouvrier est payé à la pièce, la question est bien de savoir comment rémunérer le temps du travail collectif et celui de l'entretien du matériel. Les ouvriers chapeliers étudiés par Sonnenscher refusent de passer de la production de deux à trois chapeaux par jour, car ils identifient la dimension implicite du changement qui leur serait imposé : le temps nécessaire à l'adaptation à une nouvelle matière première et aux transformations du métier qu'elle impose ne sera pas pris en compte. Les visions ricardienne et marxiste évaluant le salaire à la somme nécessaire à la reproduction de la force de travail appartiennent au XIX^e siècle et ne peuvent, sous peine d'anachronisme, rendre totalement compte de la complexité du salaire sous l'Ancien Régime.

La discussion qui s'ouvre à la suite de ces interventions soulève le problème des classifications statutaires et professionnelles. Si Philippe Minard souligne qu'il est nécessaire de se déprendre de l'idée qu'une frontière nette existe entre le salarié et l'entrepreneur, Dominique Margairaz insiste sur l'enjeu que représentent les classifications, soit que leur existence impose des normes et définisse, de fait, des comportements ou des productions illicites, soit que leur recomposition traduise une évolution des rapports de force ou des bouleversements au sein des métiers.

La seconde partie de la journée est dédiée à l'étude des formes particulières que peut revêtir l'économie cachée. Laurence Fontaine propose quelques pistes de réflexions pour ouvrir le débat sur la notion d'économie souterraine. Elle rappelle d'abord l'émergence du concept. À partir des années soixante, les analyses menées sur le développement révèlent que, malgré l'échec partiel de leur industrialisation, des pays de l'Europe de l'est ou riverains de la Méditerranée connaissent un certain mieux être, bref qu'il existe un modèle alternatif de développement. Sa traduction est lisible à deux échelles : d'une part, au niveau familial, dans des pratiques d'économie souterraine qui rejoignent souvent les

stratégies de survie, d'autre part, au niveau général, dans des unités de production informelles qui s'apparentent à des micro-entreprises. Si l'informalité de cette économie est signalée par sa petite taille, le non-respect de la loi qui la caractérise constitue, pour Laurence Fontaine, le critère essentiel de son identification. Elle invite ainsi à se pencher sur la réalité des pratiques qui contreviennent à la loi et aux normes, aussi bien du côté de la production, que du côté de la distribution de la protection sociale. Des espaces comme les rues, les abords des marchés, les périphéries urbaines accueillent, en particulier, ces activités, mais les jeux entre le formel et l'informel sont parfois plus subtiles : certaines boutiques servent d'ancrage à des trafics illicites, certains artisans confient leurs marchandises à des vendeurs de rue. Le statut juridique et social des acteurs doit ici être pris en compte et les femmes semblent occuper une position dominante. Cette économie dispose aussi de sa propre culture (culture de l'honneur et culture de la ruse), de ses rituels, comme de ses circuits financiers — l'épargne informelle, les prêts — ou encore de ses monnaies alternatives (vêtements d'occasion, pratiques du troc). Cette circulation esquisse, à son tour, une autre relation des individus aux objets et au marché.

Objet d'analyses spécifiques, l'économie informelle est aussi totalement imbriquée dans le cadre de pratiques formelles et légales. La notion de crime économique est ainsi au cœur du débat ; mais où tracer la frontière entre le respect des règlements et le délit ? La question se pose de manière aiguë car les consommateurs, et aussi les autorités politiques peuvent trouver leur compte dans l'existence de ce second marché. Le coût de cette illégitimité doit alors se lire dans la hiérarchie des sanctions à laquelle elle donne lieu. Toujours associée à la déviance, la notion d'informalité est utile pour comprendre l'économie formelle et, en tout cas, elle est une composante essentielle des pratiques réelles qui ne se limitent pas au cadre strict de l'économie légale.

À partir des archives du procès de Cartouche et de sa bande, instruit par le Parlement de Paris sous la Régence, Patrice Péveri dresse un tableau de la culture professionnelle de ces voleurs et pose quelques hypothèses sur les circuits du recel. La composition des butins témoigne d'une prise en compte des possibilités d'écoulement. Le linge et les vêtements qui peuvent alimenter le marché de l'occasion constituent un premier ensemble de marchandises. Les métaux précieux et l'argenterie composent le second. En effet, la faiblesse en numéraire qui caractérise cette période et la forte demande en métaux précieux qui l'accompagne définissent une orientation conjoncturelle des larcins vers ce type de marchandises et les stimulent dans un même mouvement. La réorientation technique des Cartouchiens autour du « vol à la visite », permettant d'acquérir ces biens montre que l'activité criminelle peut être infléchie et transformée en fonction des mouvements généraux de l'économie. Métaux au poids, épées cassées, poignées plus ou moins précieuses sont revendus à des orfèvres qui assurent le blanchiment de ces larcins, puis réinjectent leur valeur dans les circuits de l'économie légale.

Séance du 13 janvier 2003 : Polices et normes, XVIII^e-XIX^e siècles

La question des normes, en particulier dans leur dimension économique, a déjà été abordée dans le cadre de ce séminaire rappelle Daniel Roche, en ouverture de la séance. Le projet du jour repose sur deux choix fondamentaux. D'abord, il s'agit de rester fidèle à une histoire sociale de l'intellectualité, de réfléchir aux idées à partir des pratiques, c'est-à-dire de comprendre les mécanismes de l'abstraction, de la réflexion et de la mise en place des normes, non seulement à partir des langages, des traités et des normes elles-mêmes, mais aussi à partir de la relation qui s'établit entre des usages et des principes. La police s'y prête de manière générale puisqu'elle offre le terrain de la confrontation entre les droits, pénal et administratif, royaux et coutumiers, et l'intervention sociale dans le contrôle, la volonté de savoir et celle de réformer. Ensuite, la séance entend unir les aspects matériels de l'histoire à ses productions et à ses consommations intellectuelles, afin d'accéder à une compréhension globale des phénomènes. La police est à la fois une occasion de rematérialiser l'expérience — elle ne s'exprime pas sans objets, sans lieux, sans budgets — en même temps qu'elle est un lieu d'intelligence dotée de plus en plus de moyens effectifs d'intervention. Créatrice de normes, de conventions, de valeurs, sa pédagogie ne peut être comprise que par rapport à des institutions et à des pratiques sociales.

La police produit des archives innombrables et de qualités variées : enquêtes, rapports, projets, mémoires, traités, procès-verbaux, registres, procès-verbaux de ronde, papiers d'identification. L'ensemble de ce matériel a déjà servi à de multiples travaux. Il permet de voir comment les institutions pensent la société (travaux de Mary Douglas), c'est-à-dire de quelles manières elles induisent ce que les individus gardent en mémoire ou oublient, ce qu'ils jugent bien ou mal, différent ou identique, conforme ou atypique ; en bref, comment elles produisent les conditions même de la pensée et de la vie pratique, les conditions sociales de l'action des individus.

Voulant produire du contrôle, la police crée aussi de l'identité. Son étude permet ainsi d'éviter de négliger la force des groupes, des appartenances géographiques, des positions économiques, des situations sociales, des capitaux culturels, tout en donnant l'occasion de comprendre comment ces classifications, souvent plurielles dans un cycle de vie, sont produites, contestées ou non. À travers les ententes ou les conflits, la police offre le terrain pour penser le lien social, les identités individuelles et collectives.

L'actualité récente, caractérisée par une véritable obsession sécuritaire, fournit aussi l'occasion de s'interroger sur la police et les normes. Il n'est pas question ici de nier l'importance du problème, pas plus que de masquer qu'il est aussi le révélateur d'un grand clivage de lecture de la société, mais de se demander si, pour une fois, l'histoire ne serait pas capable, avec ses enquêtes et ses méthodes critiques, d'inciter à la réflexion. Si l'accès aux travaux et aux sources d'origine demeure impossible, l'opinion publique d'aujourd'hui est, en revanche, soumise

à des flux d'informations incontrôlables, souvent paradoxales et contradictoires, et pourtant authentifiés par la seule qualité de leur présentateur. Dès 1971, dans l'introduction de l'ouvrage collectif *Crimes et criminalité en France aux XVII^e et XVIII^e siècles*, François Billacois posait le problème de l'interprétation des chiffres de la criminalité de manière très claire. Depuis, de nombreux travaux d'historiens ont montré qu'une histoire quantitative et statistique de la délinquance et de la criminalité est possible, dans la mesure où l'on s'interroge sur la nature et la valeur des informations qu'elle délivre. La quantification a pour but, sinon de cerner le réel, du moins de permettre de poser des questions à partir du probable. De part et d'autre de la Manche, l'analyse de ces archives a ainsi permis de corriger la vision, peut être encore trop partagée, d'une police et d'une justice implacables et sans nuances, visant à construire le théâtre des supplices et sa formidable puissance.

Au fond, la question présente derrière les travaux des historiens comme derrière l'agitation actuelle est bien de comprendre quelles sont les normes qui se révèlent dans les paradoxes de la statistique. Enregistrant l'activité répressive et ses fluctuations, d'une part et les plaintes d'autre part, elle prend surtout en compte les niveaux de détermination du « crime », les modèles et les exigences sociales, du côté des policiers et du côté du public. Les normes, les valeurs et les comportements fonctionnent comme un filtre de la statistique et ses résultats doivent être compris dans le rapport global de l'institution et de ses agents à ses publics.

L'historiographie des institutions policières se décompose en trois phases. Une première, commencée au XVIII^e siècle et prolongée jusqu'au XX^e siècle, est caractérisée par sa dimension institutionnelle. Au tournant des années soixante-soixante-dix, les archives de police deviennent le fondement d'une histoire sociale du crime et du contrôle social. Les travaux sont alors orientés d'une part, du côté de l'histoire des marginaux, des mendiants, de la pauvreté, de la prostitution..., d'autre part, du côté du fonctionnement de la machine judiciaire et de la mise en œuvre des normes : discussions, transactions permettent déjà de saisir le travail de la police. La dernière étape propose une double relecture de la police et de son action. Comparative, dans un premier temps, car il s'agit de mesurer le poids réel du modèle parisien dans les provinces, mais aussi à l'étranger. En second lieu, il convient de revenir sur l'action conjointe des normes et des pratiques, c'est-à-dire de saisir quelles sont les conditions sociales et les enjeux de l'intervention policière sur le terrain.

La première session de la séance est consacrée aux histoires et aux méthodes des polices, l'emploi répété du pluriel soulignant, a priori, la variété des cas, dans le temps et dans l'espace, dans les pratiques concrètes, aussi bien que dans les analyses historiques qui en ont été faites. La communication de Philippe Chassaing portant sur les polices anglaises aux XVIII^e-XIX^e siècles examine à la fois les modalités et les enjeux d'une réforme de la police et les débats historiographiques auxquels elle a donné lieu. Depuis le Moyen-Âge, la police anglaise (the old police) est composée d'amateurs, vigiles et agents paroissiaux

bénévoles ; il s'agit d'une pratique communautaire qui n'est ni professionnalisée, ni rémunérée. Le « code sanglant » mis en place à la fin du XVIII^e siècle et qui identifie environ 250 crimes passibles de la peine de mort, constitue le cadre juridique dans lequel s'exerce son action. Dans les années 1830, les *Wigs* au pouvoir adoptent une série de réformes marquées par un esprit libéral et progressiste : le code sanglant est démantelé et une police professionnelle, recrutée, rémunérée, éventuellement formée (the new police), remplace l'ancienne force de l'ordre.

Le passage de l'une à l'autre a donné naissance à une littérature aussi riche que variée et, en tout cas, bien souvent pionnière dans les manières d'écrire l'histoire de la police dans les pays occidentaux. Trois étapes historiographiques se dégagent. La première, couvrant les années 1940-1960, est caractérisée par sa dimension progressiste (la « Wig approach »). La réforme de la police, mise en place par des individus éclairés, est saluée comme le témoignage du génie national. Un certain chauvinisme traverse ces écrits, car il s'agit aussi d'opposer la supériorité de la police anglaise, désormais « la meilleure du monde », à la police autoritariste française, qu'il s'agisse de la maréchaussée louis-quatorzienne ou des forces de l'ordre napoléonienne. Dans les années 1970, une nouvelle école, influencée par les représentants de la nouvelle gauche (c'est l'époque de *Surveiller et punir* en France), voit dans les réformes judiciaire et policière de la fin du XVIII^e siècle et du début du XIX^e, l'un des avatars de la lutte des classes, exprimant la volonté de la classe bourgeoise d'asseoir son pouvoir et de protéger ses biens. La dernière phase (années 1980-90) témoigne d'un profond changement dans la manière d'écrire l'histoire de la police : il ne s'agit plus de répondre aux questions quand et pourquoi, mais bien davantage, dans une vision influencée par l'anthropologie, de s'intéresser au vécu quotidien des policiers, à leurs pratiques, à leur identité en tant que corps social, à leur composition en termes d'origine ethnique ou de sexe.

Dans le cadre de ses travaux sur la police et de l'enquête collective sur la mobilité (*La ville promise*), Vincent Milliot se propose de nous présenter quelques réflexions sur l'efficacité policière dans le Paris du XVIII^e siècle. L'enjeu est bien de comprendre comment, dans cette ville grossie sans cesse par les flux migratoires, des effectifs de police aussi réduits (48 commissaires, 20 inspecteurs, 3 000 informateurs) peuvent s'acquitter d'une triple tâche, celle de contrôler le marché du travail, de surveiller l'approvisionnement et les mœurs. Au fond, c'est bien la place de la police dans la construction de l'ordre social qu'il s'agit d'examiner. Si Paris est alors un chaudron agité et si la police est destinée à mettre en action la protection du Roi, ses pratiques dans la ville sont l'objet d'un débat dont les observateurs ou même les membres de l'institution elle-même se font l'écho. Une véritable tension s'exprime au cours du siècle entre la vision d'une police préventive, aux interventions mesurées (Dictionnaire d'Hurtaut et Magny, Lenoir) et une police plus répressive (D'Argenson). « Le moment libéral » (Steven Kaplan), initié dans les années 1760, pose le problème d'une manière très crue, en particulier au moment de la guerre des farines (1775). Pour le

Lieutenant général Lenoir qui le déplore, la liberté proclamée par Turgot entraîne l'abandon des précautions de police et conduit à la répression.

Vincent Milliot souhaite sortir de l'histoire de la police et de l'histoire sociale de la criminalité, pour examiner les manières de faire la police. Concrètement, les pratiques de terrain se caractérisent par un grand pragmatisme qui n'exclut pas une formalisation administrative, productrice d'archives (développement des registres, des formulaires...), de plus en plus rigoureuse. Dans le contrôle des lieux d'accueil à Paris, par exemple, la tenue des registres des logeurs par la police témoigne de la volonté d'imposer des règles à cette activité et aussi d'en conserver la mémoire sous la forme de renseignements portés dans des cases. Une double acculturation s'y manifeste : celle des policiers, mais aussi celle de la population, chez qui l'obligation de remplir des papiers, validés par l'institution, renforce le pouvoir et la valeur de l'écrit. Il faut, enfin, se garder de concevoir ces actions policières tel un contrôle descendant sur la population, mais plutôt les envisager comme la rencontre entre un moment éducatif et un moment coercitif. En effet, la dimension conflictuelle des relations entre la communauté et un corps qui lui serait partiellement exogène, la police, (David Garioch) est peut-être à minorer : l'examen des réseaux d'information, des figures intermédiaires, des services offerts à la population peuvent, au contraire, dessiner une sorte de compromis qui permet de vivre ensemble.

Dans le débat qui fait suite à ces interventions, deux questionnements fondamentaux émergent : celui de la professionnalisation et celui de la relation entre les pratiques et les théories de la police. Les communications proposées l'après-midi permettent d'apporter des éléments concrets de réponse et aussi de souligner des distinctions entre les états. Paolo Napoli nous propose de réfléchir au problème de la norme administrative policière en comparant les situations française et allemande. Fondé sur le paradigme de la disciplinisation du social (*sozialdisziplinierung*), le débat historiographique sur la présence effective de l'institution policière dans les états allemands d'Ancien Régime est né dans les années 1980. Contrairement à la France où elle est d'abord un outil destiné à assurer l'ordre de la ville, la police y est aussi un instrument de gouvernement. Mieux, dès le XVI^e siècle elle confère une dimension d'état à ces territoires dont les princes veulent affirmer l'indépendance face à l'Empire. Si la police française révèle sa tendance pratique, le modèle allemand est beaucoup plus intellectuel. Conçue comme une représentation organisée et cohérente à partir de laquelle on déduit des applications, la police fait son entrée parmi les disciplines enseignées dans les Universités, parmi les sciences camérales, dès 1727, aux côtés de l'économie et des finances, avec pour idéal de réaliser la complétude d'un état et l'harmonie entre les besoins les commodités et les richesses. L'exercice de la police devient l'objet d'une formation universitaire destinée à doter les personnels de compétences dans de nombreux secteurs de la vie économique. Envisagée comme un savoir et, à ce titre, corrigible et perfectible à l'infini, cette vision de la police détermine des pratiques et une place de l'institution dans la société : son pouvoir

ne peut être que sans limites (c'est la règle du « plus ultra ») et sa place capitale. Le compte rendu que Dupont de Nemours donne de *l'Abrégé de la science de police* du caméraliste Justi (1769) illustre la profonde différence entre les polices française et allemande. Le Français critique la méthode déductive allemande au prétexte que des pratiques ne peuvent découler de principes universels. Ils font perdre à l'action policière la dimension fondamentalement casuistique qui doit rester la sienne.

Pascal Brouillet part des procès-verbaux de la Maréchaussée pour examiner les relations entre les théories et les pratiques policières dans la France du XVIII^e siècle. L'observation de la Maréchaussée est d'abord intéressante dans l'évolution de sa relation à la justice. À l'origine, les officiers qui la composent exercent une fonction judiciaire qui, traditionnellement, concerne les gens de guerre. Réformée au début du XVIII^e siècle, la Maréchaussée devient une force nationale dont les compétences évoluent : de moins en moins liée à la justice, elle travaille de plus en plus comme une force de police, c'est-à-dire dans la prévention et la constatation des délits aussi bien que dans leur traitement. Pour les officiers de maréchaussée, la police est avant tout une pratique, « un amas de petits détails » (Guilloté) qui doivent assurer la sûreté et la tranquillité publique, dans les villes et sur les chemins. Du point de vue des officiers, cette tâche s'apparente à un combat, à une « guerre intérieure », que seuls des professionnels habitués au maniement des armes et ayant le sens du terrain sont en mesure de mener. Comme Vincent Milliot, Pascal Brouillet fait émerger deux points essentiels des pratiques policières que sont le rapport à l'écrit et les relations avec la communauté administrée. Le corps de la maréchaussée produit de nombreux textes — mémoires, *vade mecum* de poche rédigés par les officiers pour leur personnel, procès-verbaux imprimés à l'avance, formulaires — qui témoignent d'un véritable souci pédagogique autant que de la volonté de respecter des règles juridiques et administratives. De nombreux officiers vont même jusqu'à réclamer l'instauration, pour tous, d'un passeport payant, l'argent ainsi recueilli servant à rémunérer la Maréchaussée elle-même. Pour s'acquitter au mieux de leur travail, les brigades doivent connaître leur environnement, les lieux potentiellement dangereux (foires, cabarets...) ; aussi la hiérarchie laisse-t-elle pratiquer le double métier, car il apparaît bien souvent comme un avantage. La maréchaussée agit rarement de son initiative et ses interventions sont le plus souvent sollicitées par des espions, des notables de la communauté (cabaretiers, nobles, curés) ou bien seulement suscitées par des bruits et des rumeurs. Dans ses relations avec la communauté, les pratiques de cette police sont caractérisées par un grand pragmatisme qui conduit parfois ses représentants, dans une espèce « d'économie morale », à ne pas respecter ou à ne pas faire respecter la loi.

Séance du 9 décembre 2002 : La notion d'espace, entre historiens et géographes

Pour introduire cette séance, Daniel Roche souligne l'importance de la notion d'espace, qui s'inscrit dans un continuum des liens entre l'histoire et la géogra-

phie. L'alliance entre les deux disciplines est, en effet, une spécificité française, qui s'articule sur l'idée d'une symétrie entre l'espace et le temps. La tripartition des échelles de temps, opérée par Fernand Braudel, a montré que cette idée pouvait être discutable, le temps historique étant toujours une construction intellectuelle volontaire, supposant des consciences variables de sa vitesse.

Cette alliance entre histoire et géographie a toutefois permis aux historiens de référencer une partie de leurs travaux à l'étude des différences concrètes voire sensibles. Si l'on admet que le temps et l'espace sont deux constructions des sociétés, toute circulation interroge alors la représentation qu'une société a d'elle-même. Dans les sociétés anciennes, la notion d'espace, qui organise l'aménagement des territoires et les réseaux de communication, conditionne fortement la perception du temps, Le rapport au géographique est donc ancien. Dans L'Encyclopédie, Desmarests, inspecteur des manufactures et ancien subordonné de Turgot à Limoges, définit la géographie comme une science de l'observation, qui fournit des faits, et une science complémentaire de la chronologie. La géographie apparaît ainsi comme l'étude d'un état des nations ; il suffit alors d'ajouter de grands personnages et des dates pour aboutir à une forme d'histoire universelle. L'histoire et la géographie placent les hommes dans différentes dimensions, celles qui expriment les distances de l'espace, les autres les écarts chronologiques.

Il faut pourtant, aujourd'hui, s'interroger sur ce vieux compagnonnage. Le rapport à l'espace et au temps a été profondément modifié sous l'effet de la mondialisation, qui multiplie les échanges, les réseaux de relation et les voyages à vitesse accélérée, donnant l'illusion de la communication immédiate. L'espace est devenu une abstraction qui se réduit souvent à des logiques économiques ou à des questionnements individuels. La contraction de l'espace et du temps est un enjeu permanent pour l'économie. Cette évolution remet en question les pratiques et les usages de la cartographie. À quoi sert finalement une cartographie des positions et des localisations, alors qu'il faut matérialiser une dynamique des espaces. Le second questionnement porte sur la liaison entre histoire et géographie dans l'enseignement. Dans le cursus scolaire et universitaire, dans les concours, les disciplines restent très liées. Dans la recherche, la traduction cartographique des faits et l'explication géographique ont fait partie du patrimoine des historiens. Or, il semble que cette époque soit révolue et que l'écart soit actuellement manifeste, tant sur les méthodes, que sur les sujets de recherche. En 1998, la publication d'un livre de Roger Chartier, intitulé « Au bord de la falaise » relance le débat, en proposant une alliance de l'histoire avec la sociologie, voire avec l'économie politique, plutôt qu'avec la géographie. La critique porte surtout sur la géographie vidalienne et ses héritages. Captée par le mouvement des Annales, celle-ci a ouvert la voie au « possibilisme » défini en son temps par Lucien Febvre dans *La terre et l'évolution humaine*. Considérant les contraintes et les résistances d'un milieu spécifique, plutôt que la dynamique d'un espace, l'histoire s'est coulée dans le cadre d'élaboration des grandes monographies régionales. La géographie aurait été en quelque sorte « naturalisée » par l'histoire, qui s'en servirait pour expliquer des permanence. Mais peut-on réduire

l'approche de la géographie au Vidalisme et à ses héritages ? D'autres champs d'étude comme l'urbanisation, la sociologie urbaine, l'écologie questionnent l'historien et ses pratiques. Interroger les espaces, c'est aussi approcher les constructions et les représentations intellectuelles, le rapport au politique ou à l'administratif. Certains terrains d'étude, comme l'histoire des risques, l'histoire des paysages naturels ou urbains, renouvellent les approches de la géographie physique, à travers l'analyse des perceptions. Ils rapprochent les géographes et les historiens dans la construction de disciplines transversales dans les savoirs et dans les méthodes.

La première moitié de la séance est consacrée aux rapports entre historiens et géographes. La communication de Sébastien Velut invite à se pencher sur les relations entre les deux disciplines, dans un contexte de recomposition des sciences humaines. Dressant un vaste panorama de l'évolution de l'école géographique française, il s'interroge sur la manière dont les géographes ont incorporé les analyses historiques dans leurs travaux. Au début du XX^e siècle, la part de la géographie dans les études universitaires est très mince et le cursus des géographes est avant tout historique. Vidal de la Blache inspire de grandes monographies régionales, qui exploitent les archives et qui utilisent des interprétations historiques, dans lesquelles, l'espace est toujours envisagé dans son rapport avec le passé. La nature de l'enseignement de la géographie change dans l'entre-deux guerres, privilégiant l'étude du terrain et l'observation du paysage. La géographie apparaît comme une science neuve, qui définit ses méthodes, ses outils conceptuels et ses objets d'étude. L'immédiat après-guerre témoigne de cette ouverture, marquant un intérêt croissant pour l'étude du monde contemporain et des liens plus étroits avec l'économie. La géographie zonale naît ainsi dans ce contexte et propose une approche plus dynamique des phénomènes. Dans les années 70, émergent de nouvelles problématiques, qui renouvellent en profondeur la géographie. Suivant la même évolution que l'histoire, la géographie d'orienté nettement vers l'économie et vers la sociologie. Une première école de géographie quantitative élabore des modèles et des statistiques. Une seconde tendance fédère autour de l'école de l'Ouest, les tenants d'une géographie sociale, qui analyse les rapports des groupes sociaux à l'espace, qui n'est plus envisagé seulement comme le reflet d'inégalités, mais qui est un facteur de différenciation. Une troisième école, dans la lignée d'Armand Frémont, s'intéresse à l'espace dans une perspective plus anthropologique, insistant sur le rapport individuel à un espace vécu ou parcouru. L'école géopolitique, qui se crée autour d'Yves Lacoste et de la revue *Hérodote* constitue la dernière tendance de cette nouvelle géographie. Née en même temps que la décolonisation, elle interroge le rapport des populations aux territoires et aux frontières. Dans un dernier temps, Sébastien Velut s'attache à montrer quelles sont les orientations actuelles de la géographie. L'espace et le territoire sont au cœur des problématiques. Il ne s'agit plus seulement de comprendre comment fonctionne un espace donné, mais d'analyser ses dynamiques de changement. La modélisation, l'analyse des réseaux, des hiérarchies, des acteurs et des mécanismes de contrôle, constituent des instruments

d'analyse privilégiés. L'intérêt pour la notion de territoire rejoint la question de l'appropriation d'un espace par une population et celle des identités. La carte constitue un enjeu essentiel, parce qu'elle propose une représentation d'un espace à un moment donné et parce qu'elle contribue à la construction d'un patrimoine et d'une mémoire des groupes sociaux. D'autres travaux cherchent à renouveler la géographie physique en s'intéressant à la notion de risque. Ces pistes nouvelles conduisent souvent le géographe à manier l'analyse historique.

Daniel Nordman, dans une intervention intitulée : « La géographie, œil de l'histoire », analyse la genèse de l'association entre les deux disciplines. La géographie couvre un très large spectre, de dimension horizontale et verticale. Toute observation du terrain est avant tout un acte géographique, utilisable ensuite dans d'autres disciplines et pour d'autres applications. La géographie est par ailleurs enseignée à toutes les étapes du parcours scolaire et universitaire et touche tous les publics. Jusque dans les années cinquante, elle constitue la seule approche du monde contemporain dans l'enseignement. En dépit de cette omniprésence, la discipline apparaît fragile et subordonnée aux autres sciences sociales. Au XVIII^e siècle, l'histoire et la géographie apparaissent indiscutablement liées. Pour le procureur La Chalotais, auteur d'un Essai d'éducation nationale, l'histoire et la géographie apparaissent comme deux outils techniques, qui doivent éduquer les yeux et la mémoire. L'histoire est cependant considérée comme la science mère, réduisant la géographie à un rôle auxiliaire. Dans l'Encyclopédie, la chronologie et la géographie sont considérées comme « les deux rejetons de l'histoire ». Les deux disciplines sont instrumentalisées au bénéfice de l'histoire, la première permettant la localisation, la seconde, la datation. La même subordination s'observe à l'égard de la philosophie morale, de la botanique ou encore de l'astronomie. Pour les militaires, la géographie est « l'œil du stratège », qui permet l'observation topographique. Daniel Nordman analyse ensuite la place très modeste occupée par les deux disciplines dans l'enseignement de l'Ancien Régime. L'histoire s'introduit dans les collèges sous le manteau de la rhétorique, qui constitue le sommet du parcours scolaire. Elle est abordée par le biais d'exemples tirés des auteurs antiques. Quelques bribes de géographie sont apportées pour donner des indications spatiales. Quelques collèges, comme celui de Juilly et les Écoles Royales militaires, qui prépare des fils de la noblesse à des carrières militaires, accordent une plus large place à l'enseignement de l'histoire et de la géographie. L'étude de l'histoire s'insère dans un programme plus chronologique, passant ainsi d'une collection d'exemples à un continuum. Mais l'histoire et la géographie se sont surtout diffusées dans la société par d'autres biais que l'enseignement. Dans le contexte de construction et de renforcement de l'absolutisme, les deux disciplines servent à l'exaltation du pouvoir monarchique. L'histoire est avant tout, celle des grands hommes, qui font les états et les nations et qui soumettent un espace. La publication de *La Guerre des Gaules*, fortement encouragée par le pouvoir royal, intervient dans ce contexte. Le texte est accompagné de cartes, qui présentent une France s'étendant des Pyrénées au Rhin. Cet ouvrage montre le développement d'une géographie à des fins politiques, visant

à édifier et à former l'opinion publique. La culture érudite et savante constitue un deuxième terreau de développement pour les deux disciplines. L'histoire et la géographie sont considérées comme des objets de curiosité intellectuelle, permettant d'aborder l'étude des contrées lointaines et des singularités culturelles. C'est cette dernière dimension, qui a été privilégié au début du XIX^e siècle. L'association entre histoire et géographie se renforce au moment de la mise en place de l'institution universitaire et du développement de la recherche.

Pour introduire la discussion, Daniel Roche souligne la difficulté d'avoir une vision homogène du débat, ce qui montre la nécessité d'ouvrir des recherches sur le fonctionnement académique d'une discipline.

Les questions nombreuses s'orientent sur les notions d'espace et de territoire. Henriette Asseo et Pascal Briost s'interrogent sur l'association de ces termes au concept d'unité de civilisation. Pour Sébastien Velut, l'analyse spatiale apparaît surtout dans la deuxième moitié du XX^e siècle et correspond à une vision géométrisée du phénomène. Dès que des faits s'y produisent, l'espace devient territoire. Pour Daniel Nordmann, il faut distinguer les notions d'espace et de territoire, le premier est extensible, le second ne l'est pas. La notion d'espace est inséparable d'une finalité préalable et d'une construction intellectuelle. Dominique Marguiraz pose le problème de la représentation de ces concepts. Si le territoire est cartographiable, l'espace ne l'est pas toujours, parce qu'il est en constante recombinaison. Il faut donc lui associer la question des réseaux. Comment faire apparaître la relation entre espace et économie, par la carte ou l'équation ? Jean Boutier propose une typologie des sciences sociales qui passerait pas une division entre sciences du terrain et sciences du modèle.

Les communications de l'après-midi portent sur les usages de l'espace. Isabelle Laboulais-Lesage propose une relecture de la collection de cartes de Charles Étienne Coquebert de Montbret. Les huit cent six cartes de ce fonds exceptionnel, conservé à Rouen, interrogent l'historien sur les usages de la carte géographique au XVIII^e siècle, par un commis de l'État, membre de l'Académie des sciences. La carte apparaît tout d'abord comme un outil de localisation. Coquebert de Montbret est un collectionneur : les cartes imprimées (773 sur 806) sont prépondérantes, elles sont complétées par des atlas spécialisés et par des calques manuscrits des cartes manquantes. L'importance et la variété du fonds montrent que Coquebert de Montbret veut tendre à l'exhaustivité. La présence des inventaires et des catalogues témoigne du souci d'organiser rationnellement cette collection et de son usage fréquent. Ils montrent aussi une perception différenciée des espaces ; les territoires les plus proches sont les plus représentés et souvent, à des échelles différentes, tandis que les territoires lointains sont plus rarement cartographiés. L'utilisation pratique de la carte peut se lire aussi dans la présence de mentions manuscrites, de tableaux d'assemblages ou d'onglets, qui montrent un maniement fréquent. La carte n'apparaît pas comme un outil figé, mais comme une source d'information constamment actualisée. Dans un second temps, Isabelle Laboulais-Lesage s'interroge sur la manière dont sont complétées les cartes. Plus

de la moitié du fonds est annotée manuellement ou a subi des transformations. La carte sert ainsi directement pour la collecte de données lors de voyages ; les informations de terrain sont ajoutées sous forme de localisations ou d'aplats de couleur. Par ailleurs, les ouvrages du cabinet de travail de Coquebert de Montbret présentent de nombreuses annotations et des commentaires, ce qui indique une représentation mentale de l'espace. La correspondance savante et administrative constitue une dernière source d'information pour l'érudit. Dans un dernier temps, Isabelle Laboulais-Lesage s'attache à montrer comment s'effectue le travail de réalisation d'une carte. Coquebert de Montbret n'a jamais levé de carte lui-même, mais travaille à partir de celles des autres. Il élabore un certain nombre d'outils de synthèse, privilégiant la lisibilité et la dynamique à la précision. Le jeu sur les échelles et l'intervention des codes graphiques sont ainsi utilisés pour améliorer la clarté de la carte. Entre 1810 et 1823, Coquebert de Montbret se lance dans la réalisation d'une carte géologique de la France. Ce vaste projet, qui dépasse la simple pratique de la localisation, témoigne de la volonté de représenter des modèles d'espace et d'expliquer le paysage et sa formation par la science. L'analyse détaillée de ce fonds montre à la fois le désir d'exhaustivité, qui marque l'érudition et le perfectionnement des gestes et des méthodes qui accompagnent le savoir géographique. Pour l'historien, il s'agit ainsi de s'intéresser à l'émergence de nouvelles manières de faire.

Jean Boutier propose d'étudier les espaces du Grand Tour entre le XVI^e et le XVIII^e siècle, à partir de la littérature de voyage. Il s'interroge tout d'abord sur la spécificité de ce type de voyage par rapport à d'autres. D'une durée de deux à cinq ans, il est un voyage d'éducation et d'instruction, qui renvoie à un canon de connaissances, jugées indispensables pour une élite sociale. Le Grand Tour est pratiqué par une grande partie de la noblesse européenne, pour laquelle il constitue, le voyage d'éducation par excellence. Ces points communs recouvrent une réalité qui n'est cependant pas totalement homogène. Les itinéraires et les lieux varient en fonction des points de départ, des goûts, des moyens et des modes. La Méditerranée apparaît cependant comme un passage indispensable pour les ressortissants de pays nordiques. Dans un second temps, Jean Boutier définit quelles pratiques de l'espace peuvent être identifiées, à partir des discours et des guides de voyages. Il prend l'exemple d'un texte, rédigé à Florence pour guider Francesco Strozzi dans son Grand Tour, qui décrit un espace fortement délimité par des contrées, qui apparaissent mal identifiées, inintéressantes, voire hostiles : l'Empire Ottoman, la Pologne, la Scandinavie et l'Espagne. Il laisse apparaître une certaine centralité du Grand Tour, organisé autour des pays les plus proches du pays de départ et considérés comme les plus riches du point de vue culturel. Pour le jeune Strozzi, les pays à visiter sont l'Allemagne, la France, la Hollande et l'Angleterre. L'ouvrage de Thomas Nugent, *Le Grand Tour contenant... les villes et les places remarquables d'Europe*, la publication à Rome en 1680, d'un premier guide de voyage officiel, sont quelques jalons dans la diffusion d'une littérature, qui formalise le voyage d'éducation. Dans ces guides, apparaissent en même temps, la notion d'Europe et une hiérarchisation très nette

des espaces. Celle-ci est fortement liée aux civilités courtoises, imposant un parcours, qui suit celui des grandes cours européennes. Les ouvrages imbriquent ainsi les séjours urbains et les parcours nationaux, créant un véritable itinéraire, un voyage idéal. Dans ce parcours, la part des séjours dans les villes apparaît prépondérante, représentant les trois quarts des durées de séjour. Le Grand Tour est surtout une succession de résidences à l'étranger, qui peuvent être plus ou moins longues, mais qui durent au moins plusieurs semaines. Dans ce voyage d'éducation, le passage par la ville est autant l'occasion de visiter les monuments, que de nouer des relations mondaines. Voyager, c'est avant tout aller vivre ailleurs. Les ouvrages prennent acte de cet impératif. Les cartes et les plans de ville se multiplient dans les guides. Les guides de voyage montrent une forme d'exploitation rationnelle de l'espace. La restitution des voyages reste cependant plus narrative que cartographique. Les relations s'organisent autour de deux thèmes : la description des séjours dans les villes et les relations de voyage proprement dites qui prennent en compte les événements et les itinéraires. Derrière l'hétérogénéité des sources narratives, il faut ainsi arriver à reconstituer des pratiques de l'espace.

Séance du 10 février 2003 : Règles de politesse et groupes sociaux

Pourquoi reprendre l'étude du thème de la politesse, déjà abordé dans d'autres séminaires ? Dans son introduction, Daniel Roche précise les enjeux de la séance, en indiquant, qu'il s'agit moins d'étudier la nature du lien social, que son fonctionnement. La question mérite d'être posée dans la société actuelle, qui privilégie l'indifférence générale aux normes de comportement social, ce qui témoigne d'une forme société anomique et atomisée. Les sociologues, d'Edgar Morin à David Riesman, se sont interrogés sur la transition des sociétés traditionnelles vers la société de consommation et sur ses effets sur les transformations des liens sociaux. Dans cette évolution, l'éducation apparaît comme le vecteur privilégié de la transmission des normes qui fabriquent les caractères sociaux et qui les composent sous forme de groupes, de classes, de religions ou de nations. Cette question centrale de la formation des caractères sociaux rejoint ainsi le concept d'*habitus* Durkheimien. Comment passe-t-on d'une pression extérieure à une contrainte intériorisée ? Comment les codes comportementaux sont-ils assimilés et reproduits par les individus ? Ces modèles de comportement sont-ils conformes aux types de sociétés qui les ont créés ?

Dans la société d'Ancien Régime, certains éléments, comme la religion, le statut ou encore l'économie morale, assurent des cadres d'identification stables et entretiennent des processus de reproduction des normes. La politesse et la civilité sont à la fois, une forme d'organisation des caractères sociaux, et un vecteur de diffusion de normes comportementales dans différentes couches sociales. Au XVIII^e siècle, la référence à la politesse est l'expression d'une société civilisée par les phénomènes urbain, religieux et curial. Dans le contexte du cosmopolitisme des Lumières, elle apparaît comme une forme d'homogénéité-

sation des comportements, qui rejoint une finalité commune humaniste. Elle exprime ainsi la capacité des relations humaines et elle devient une qualité attribuée à un individu, à un groupe, à un peuple.

Le XVIII^e siècle est l'héritier de trois siècles de transformations profondes, qui font émerger le problème du choix personnel par rapport aux traditions et aux coutumes. La société est à la fois celle du statut, qui entraîne des impératifs de distinction, et celle du fractionnement et de la division, induits par les transformations urbaines. La politesse est le marqueur de la trajectoire sociale des individus, permettant de résoudre la tension entre la tradition transmise et les pratiques de l'expérience ; elle offre une capacité de choix et permet d'adapter les conduites. L'évolution vers l'individualité pose ainsi la question de l'adaptation des normes sociales. Celle-ci avait déjà été abordée dans la Culture des apparences. Les règles de la culture vestimentaire reposent sur l'acceptation des normes et des hiérarchies. Mais dans le même temps, les consommations se diversifient, la tension entre les villes et les campagnes s'accroît. Cette évolution met en évidence la question du rapport de la norme au contrôle. L'individu doit à la fois se soumettre à un contrôle social, qui exige une certaine forme de comportement, conforme à son statut, à son sexe et à son âge, et être capable de s'adapter aux évolutions. La figure du parvenu naît de la tension entre ces impératifs. Incapable d'assimiler les codes de son nouveau milieu, il devient ridicule par excès. Le personnage de George Dandin, étudié par Roger Chartier, est emblématique de cette tentative d'adaptation à un nouveau milieu. Le comportement et la politesse sont ainsi au croisement de plusieurs types de réceptions ; ils sont révélateurs d'un fonctionnement social.

La première communication de la séance, présentée par Sabine Melchior-Bonnet, explore les liens entre civilité et humanisme à la Renaissance. Quelle est la finalité de la politesse et des civilités ? S'agit-il d'une forme d'égalisation des conditions et d'un renforcement du lien social ou au contraire d'une forme de discrimination et de la légitimation d'une hiérarchie ?

Sabine Melchior-Bonnet analyse dans une première partie l'émergence des termes liés à la politesse dans la littérature. Les termes de civilité, de bienséance, de politesse, et de pudeur apparaissent au XVI^e siècle, ce qui témoigne d'un intérêt nouveau pour une codification des relations sociales. La définition de la civilité se situe au point de confluence de trois héritages différents. Elle découle d'une tradition orale de transmission des règles de bonne conduite des mères à leurs filles. La seconde source est la littérature courtoise provençale. La dernière est la littérature antique, dans laquelle le *De Officiis* de Cicéron constitue un modèle pour tout le XVI^e siècle. Une abondante littérature de civilité se développe au XVI^e siècle à partir de deux rameaux principaux : Erasme et Castiglione. L'originalité du *De civilitate morum puerilium* d'Erasme est de s'adresser aux enfants. Écrit au départ pour le jeune Henri de Bourgogne, cet ouvrage a en réalité une prétention universaliste, dans laquelle la politesse devient un outil de promotion sociale. Erasme reprend l'héritage platonicien, selon lequel les

comportements extérieurs et les attitudes corporelles sont le reflet de l'âme. L'inspiration chrétienne est évidente ; elle inspire un rejet des comportements rustiques, considérés comme animaux ; elle enseigne la piété, le respect et la pudeur. Le *Courtisan* de Castiglione est d'une inspiration très différente. L'ouvrage prend la forme d'un dialogue de type cicéronien entre des gentilshommes et des dames de la cour d'Urbino, au moment de la visite du pape Jules II en 1537. La civilité s'apprend par la conversation, par l'échange entre hommes et femmes, par la pratique du loisir aristocratique. Castiglione ne prétend pas définir l'homme parfait, mais le courtisan idéal, qui exerce son art dans un milieu et des circonstances particulières. Ce traité, qui présente une vision idyllique de la société courtisane est cependant écrit dans un contexte de grande tension liée aux guerres d'Italie, à la perte d'autonomie des petites cours princières, à la réorganisation des pouvoirs autour de la figure centrale du prince. Castiglione invente un modèle adapté aux conditions politiques nouvelles, dans lequel le courtisan a un rôle indispensable à jouer : celui de conseiller naturel du prince. Le *Galateo* de Giovanni della Casa se situe au carrefour des influences d'Erasme et de Castiglione. Écrit pour les élites urbaines, l'ouvrage vise à produire un conformisme distingué, reposant sur une bonne conduite. L'auteur privilégie la pratique des usages induisant une uniformisation des comportements. La civilité n'est plus l'apanage de l'aristocratie, mais elle devient un outil pour des fonctionnaires de la Curie.

De l'honnêteté chrétienne, affirmée par Erasme à la dissimulation honnête, préconisée par Castiglione, le rapport entre vertu et stratégie est au cœur de cette littérature de civilité. Derrière cette dimension individuelle, se joue une dimension politique. Les civilités sont garantes d'un ordre public, un élément de gouvernement. De la maîtrise de soi, dépend la maîtrise d'autrui. Le thème sera particulièrement présent au XVII^e siècle et au cœur de l'institution curiale.

Dans sa communication, Frédérique Leferme-Falguières analyse la création et l'évolution de la figure du courtisan en France au XVII^e siècle. Comment s'élabore un modèle de civilité à finalité courtisane par le biais de la littérature ? Comment celui-ci s'exprime-t-il à la cour ? Quelles sont les relations entre civilité, étiquette et politesse ? De quelle manière, ce modèle est-il remis en cause au tournant des XVII^e et XVIII^e siècles ?

Les traités de civilité français de la première moitié du XVII^e siècle sont tous élaborés à partir de la matrice des ouvrages italiens du XVI^e siècle, mais ils acquièrent très rapidement une spécificité. La civilité n'est pas considérée comme un acquis, mais comme un apprentissage. Conçus dans une finalité pédagogique et pratique, ces ouvrages sont orientés vers un objectif de promotion sociale individuelle, la civilité devant permettre d'intégrer la cour et d'y progresser. Les origines roturières de la plupart des auteurs expliquent cette finalité ainsi que l'incorporation des théories de l'honnêteté. La civilité est conçue comme un art de plaire, mais qui ne déroge par aux règles de la vie chrétienne, car elle permet à l'individu de s'insérer dans un tissu social. Dans la seconde moitié du XVII^e siècle, cette conception évolue. Concilier les impératifs de la vie aulique

et les devoirs de la vie chrétienne et de la morale, impose la redéfinition d'une civilité mondaine, qui offre un accès privilégié au prince. La cour devient à partir des années 1660, le théâtre des usages par excellence, dans lequel se manifestent l'intensité et la fréquence des relations sociales. La politesse et la maîtrise des usages sont un facteur d'homogénéisation des pratiques et des comportements. Cependant, la vie aulique impose une logique de compétition entre courtisans, qui se traduit par l'utilisation et la multiplication de signes distinctifs, manifestant une identité et un rang. Le courtisan doit se positionner dans cette tension permanente, en montrant à la fois sa maîtrise de la civilité et sa capacité à l'adapter pour pouvoir progresser. Allant bien au-delà de la bienséance commune, la civilité mondaine se confond avec l'étiquette ; elle impose un maintien du corps qui joue sur les distances, un comportement général, qui doit montrer une compréhension des multiples codes sociaux et une reconnaissance des hiérarchies et des rangs. L'art de la conversation apparaît comme son point d'aboutissement, manifestant l'art de manier les hommes et devenant souvent une arme symbolique. La civilité est une éducation permanente et un enjeu, dans une micro société, où l'apparence règle l'existence sociale. Toutefois celle-ci est remise en cause au tournant des XVII^e et XVIII^e siècles. La notion de civilité commence à s'entendre au pluriel ; elle devient une marque d'affection, contraire au naturel, dont le concept émerge progressivement. Au fur et à mesure que la civilité se divulgue dans l'ensemble de la société, celle-ci est dépréciée par les élites, qui lui préfèrent la notion de politesse mondaine, plus souple et plus adaptable aux circonstances. Si la civilité devient une qualité universelle, la politesse est l'apanage de la bonne société, une forme de sociabilité, qui peut évoluer en fonction des modes. L'étiquette de cour apparaît, dès lors, comme un cadre trop rigide à l'expression de cette nouvelle forme de politesse, pour une aristocratie qui fixe elle-même les normes de la bonne conduite. La civilité chrétienne proposée par Jean-Baptiste de la Salle est enfin une dernière attaque contre la civilité mondaine, qui propose de renouer avec la tradition érasmienne.

Dans la discussion ouverte à l'issue de cette matinée, Daniel Roche ouvre quatre pistes de recherche pour poursuivre le sujet. L'étude de la civilité peut permettre une relecture du politique dans le contexte de la formation de l'absolutisme. L'étude des traités d'éducation peut aussi se décliner en fonction des catégories sociales. La civilité peut par ailleurs s'inscrire dans d'autres espaces de sociabilité. La dimension religieuse peut être abordée par le biais des catéchismes.

La communication de Jean Hébrard porte sur la pédagogie des civilités au XVIII^e siècle à travers une étude de ce thème dans la bibliothèque bleue. L'utilisation de ce corpus particulier rejoint la problématique générale de l'histoire du livre et de l'édition. Elle permet d'aborder la question de l'élargissement des destinataires de la littérature de civilité à la fin de l'Ancien Régime. Le public touché par la bibliothèque bleue est plus large que celui des grands traités de civilité, concernant non seulement des lecteurs populaires, mais aussi un public non alphabétisé, par le biais de la lecture publique. Cette littérature utilise fré-

quemment la forme particulière du catéchisme, dans laquelle les prescriptions concernant la civilité, s'inscrivent dans un dialogue, qui doit être répété et appris par cœur. Ces catéchismes sont adaptés à des publics spécifiques, qui se répartissent par métiers, par régions, par sexes ou par âges. Le vocabulaire utilisé est celui de la proximité, celui de la rue, des métiers. La pédagogie développée par ces ouvrages repose sur la simplicité, la clarté et la répétition. Jean Hébrard développe ensuite deux exemples, pour préciser le contenu de cette littérature de civilité. Le thème trouve un développement particulier dans *Le Cabinet de l'éloquence française* publié à la fin du XVIII^e siècle à Troyes. Ce petit manuel de conversation pratique est composé sous la forme d'un recueil, indiquant la conduite à adopter à table ou dans la rue, qui représentent les deux lieux d'exercice de la politesse. Cet ouvrage, qui connaît un succès considérable, ne s'adresse pas aux enfants, mais aux adultes et constitue une approche d'une civilité pratique, ouverte à tous. La *Civilité honneste pour l'instruction des Enfants*, paru en 1736, se présente à la fois comme un manuel d'alphabétisation et comme un traité de conversation. Il reprend La civilité puérole et honnête, constamment réédité dans la bibliothèque bleue entre 1649 et 1681. Le contenu très hétérogène de cet ouvrage témoigne de la diversité des publics auxquels il s'adresse. La première partie de l'ouvrage est une méthode d'alphabétisation rudimentaire qui reprend un corpus très ancien de la bibliothèque bleue. La seconde partie est un catéchisme, qui prescrit ce qui est objet de péché dans la conversation et dans diverses circonstances de la vie. Le blasphème et les mauvais mots sont ainsi fermement condamnés, parce que contraires à la religion. La civilité implique au contraire la modestie du comportement. La finalité de ce catéchisme est double : il s'agit à la fois d'instaurer des relations sociales entre enfants et adultes basées sur le respect et de former et de contraindre le corps dans diverses circonstances de la vie : au lit, à table, dans la rue ou encore à l'Église. La dernière partie de l'ouvrage est un manuel de conversation, qui s'adresse plus spécifiquement aux adultes. La conversation est envisagée comme le cadre par excellence de la civilité. Elle doit être douce, éviter les conflits et respecter les hiérarchies. Elle est une forme de sociabilité efficace et durable, parce qu'elle remplace les gestes par la parole. La conversation est ainsi le noyau de la politesse, un apprentissage et une pratique de la civilité. La bibliothèque bleue reprend ainsi une vieille tradition de la littérature de civilité, qui s'ancre dans le XVI^e siècle et dans l'humanisme chrétien. La politesse a avant tout une finalité : celle de permettre les relations sociales et d'éviter les conflits.

Antoine Lilti aborde la question de la politesse mondaine, telle qu'elle se pratique dans la bonne société au XVIII^e siècle. Il utilise le récit d'une anecdote : la querelle du vicomte de Narbonne et de Monsieur de la Reynière, racontée par le marquis de Bombelle, pour démontrer le fonctionnement symbolique de la civilité dans un espace précis : celui des salons parisiens.

Monsieur de La Reynière, issu d'une famille de fermiers généraux, présente en effet tous les signes extérieurs d'une intégration réussie dans le monde. Ses

sœurs ont épousé le marquis de Malesherbes et le duc de Lévis, son épouse tient surtout un salon tous les dimanches, qui rassemble des personnalités de la cour et du monde littéraire. Monsieur de la Reynière commet cependant un faux pas, en refusant de recevoir le vicomte de Narbonne. Pour se venger, ce dernier feint de provoquer la Reynière en duel, se présente chez lui en habit de cour avec son épée et provoque l'effroi de son hôte, qui se manifeste publiquement, le tournant ainsi en ridicule. Derrière ce récit, Antoine Lilti s'attache à montrer dans un premier temps, l'utilisation des signes et des symboles identitaires dans cette querelle. L'habit de cour et l'épée sont utilisés comme des marqueurs vestimentaires forts, manifestant l'infériorité sociale de La Reynière, issu de la roture. La peur du duel apparaît ainsi comme un manquement au point d'honneur et une marque d'ignominie. Toutefois, le vicomte de Narbonne n'utilise pas la violence ; son arme est le ridicule, qui fonctionne comme un duel symbolique. La relation entre ces deux hommes s'inscrit ainsi dans un rapport complexe entre civilité et violence. La violence des armes n'est plus acceptable au XVIII^e siècle ; elle est remplacée par celle des mots, qui est une violence symbolique. L'humiliation publique correspond ainsi à une mort sociale. Dans un second temps, Antoine Lilti analyse la logique de fonctionnement de cette bonne société. Grimod de la Reynière est ridiculisé parce que son intégration à ce milieu n'est pas complète et parce qu'il n'est pas un homme à la mode. Le « monde » rassemble en effet des élites de la ville et de la cour, qui s'auto désignent comme telles. L'hospitalité pratiquée dans les salons fonctionne comme un système d'agrégation sociale. Mais le fonctionnement de la sociabilité repose sur une fiction égalitaire, qui recouvre, en réalité, une logique sociale distinctive. La maîtrise de la politesse et des codes comportementaux permet l'intégration ou l'exclusion d'individus ou de groupes sociaux. Le rôle des hommes de lettres est essentiel dans ce processus. Ils contribuent très largement à diffuser un modèle de la bonne société et à définir les qualités de l'homme du monde. à ce milieu, mais elle fonctionne dans le même temps comme une logique de sélection. Les pratiques et les règles qui les formalisent doivent ainsi être analysées en même temps. L'étude du « monde » manifeste ainsi l'écart entre une sociabilité de la distinction et un discours égalitaire de la politesse.

Dans la discussion, Daniel Roche souligne l'importance de la différenciation entre civilité et politesse et invite à réfléchir sur les hiérarchies qu'elle peut induire. Il attire l'attention sur la nécessité d'interroger d'autres formules éditoriales comme la chanson ou le roman d'apprentissage. Dominique Marguairaz évoque la question de la vanité, qui brise le consensus qui crée le ridicule ; elle revient ainsi sur la figure du parvenu. Frédérique Leferme-Falguières propose de réfléchir sur les notions de sensibilité et d'affectation, qui sont deux représentations individualisées de la politesse. Stéphane Van Damme montre l'importance du lien entre savoirs et société. Les groupes sociaux construisent leur propre culture, qui contribue en retour à construire l'édifice social. Les gens de lettre apparaissent essentiels dans ce processus.